DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE RHÔNE-ALPES





Directeur de la publication : Gilles Pelurson Rédaction : Paulette Poilane/SRFD avec l'aide de Lisa Janin en stage à la Draaf Rhône-Alpes Maquette : Carole Guillain/Mission communication Photos : DRAAF et lycées agricoles de Rhône-Alpes Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr - Philippe Mayade/Educacri éditions

Couverture: Pascal Xicluna

Octobre 2015

LEXIQUE

CFA: Centre de formation d'apprentis

CFPPA: Centre de formation professionnelle

et de promotion agricole

CREA : Comité régional de l'enseignement agricole

agricole

CNEAP : Conseil national de l'enseignement

agricole privé

EA: Enseignement agricole

EATDD: Ecologie, agronomie, territoires et

développement durable

EIE: Enseignement à l'initiative des

établissements

ENT : Environnement numérique de travail

EPLEFPA: Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole

IAA: Industries agroalimentaires

IFRIA: Institut de formation régional des

industries alimentaires

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

MFR : Maison familiale rurale

PREA: Projet régional de l'enseignement

agricole

RVP : Rénovation de la voie professionnelle

STAV : Sciences et technologies de

l'agronomie et du vivant

TIC: Technologies de l'information et de la

communication

UNREP: Union nationale rurale d'éducation

et de promotion

VAE : Validation des acquis de l'expérience

AU Sommaire

4 Le dossier

Des témoignages des acteurs de l'enseignement agricole régional

L'alternance : apprendre avec l'entreprise

L'apprentissage

Le rythme approprié en MFR

La formation pour adultes : se former tout au long de sa vie

Compléter sa formation et ses compétences

Se reconvertir

Produire autrement : l'innovation pédagogique

Rencontre avec des référents « enseigner à produire autrement »

32 L'enseignement agricole, c'est aussi.....

34 L'enseignement agricole régional en chiffres

Les effectifs d'élèves et les évolutions Les résultats aux examens (juin 2015) Les apprentis

38 Annexes

Résultats aux examens (juin 2015) Carte des établissements

ÉDITO

Omposante à part entière du service public d'éducation et de formation, l'enseignement agricole contribue à la formation générale, technologique et professionnelle des jeunes et des adultes.

C'est à ce titre que les établissements ont participé, début 2015, à la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République au travers de débats et d'échanges, qu'ils prennent toute leur part dans le plan national de développement de l'apprentissage et que, pour répondre aux risques de décrochage des élèves, le suivi individualisé et les innovations pédagogiques se développent. Par ailleurs, fort de sa spécificité et de son ancrage professionnel, l'enseignement agricole a vocation à poursuivre l'accompagnement des mutations de l'agriculture et constitue un des principaux leviers de la transition agro-écologique. Dans ce document, outre la présentation de l'enseignement agricole régional avec les principaux chiffres et les évolutions, nous avons choisi de faire un zoom sur les formations en alternance et sur la formation pour adultes ainsi que sur les innovations pédagogiques qui peuvent être déployées dans le cadre du plan « enseigner à produire autrement ». Au travers des entretiens que nous avons menés sur le terrain, nous donnons ici largement la parole aux jeunes, aux adultes, aux formateurs, aux maîtres de stage ou d'apprentissage qui nous ont apporté leurs témoignages. Qu'ils soient ici remerciés pour leur implication et le temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer.

Gilles Pelurson, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

LES 5 MISSIONS

L'enseignement agricole relève du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le code rural lui confie 5 missions :

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.
- Participer à l'animation du milieu rural.
- Contribuer à l'insertion scolaire des jeunes, à leur insertion sociale et professionnelle comme à celle des adultes.
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricole et agroalimentaire.
- Participer aux actions de coopération internationale, en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.

LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS

- Niveaux I et II : diplômes d'ingénieurs, de vétérinaires, paysagistes, doctorats, masters, licences professionnelles.
- Niveau III: BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), CS (certificat de spécialisation).
- Niveau IV : Baccalauréats professionnel, technologique et général, Brevet professionnel (BP), CS.
- Niveau V : CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole), BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles), BPA (brevet professionnel agricole), CS.

Pour l'ensemble de l'enseignement et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires, l'autorité académique est représentée par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région concernée.

Des instances permettent le pilotage et l'exercice de cette autorité académique (CREA : comité régional de l'enseignement agricole – CTREA : comité technique régional de l'enseignement agricole et CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

LE DOSSIER



L'ALTERNANCE

vec deux phases de formation qui s'articulent – une partie en centre de formation et une partie en entreprise – l'alternance permet des aller-retours et des ajustements progressifs entre des décisions concrètes et des modèles théoriques. Elle permet au jeune de découvrir le monde du travail et de se former à un métier au sein d'une entreprise et c'est un réel atout pour l'insertion professionnelle. Tous les titres ou diplômes peuvent se préparer en alternance, du CAP au BAC +5.

L'alternance peut se dérouler sous 3 statuts :

- le contrat d'apprentissage
- la formation scolaire par alternance,
- ou le contrat de professionnalisation.

Nous avons rencontré deux jeunes apprentis, un jeune en formation scolaire en rythme approprié en MFR, ainsi que leurs maîtres d'apprentissage ou de stage.

L'apprentissage c'est quoi ?

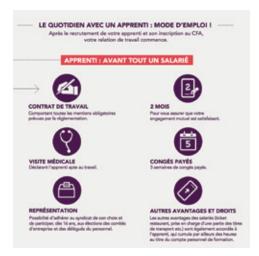


L'apprentissage est une formation en alternance qui permet aux jeunes apprentis entre 15 et 25 ans d'obtenir un diplôme du CAP à BAC +5 dans une situation de travail en étant rémunéré et d'être formés sur le long terme à un métier. L'apprenti effectue donc son

par un formateur référent qui l'accompagne également en entreprise. Des documents de liaison entre le CFA et l'entreprise (fiche navette, livret d'apprentissage, livret de compétences...) permettent de suivre sa progression. L'apprenti prépare les mêmes examens que les élèves des établissements offrant un enseignement traditionnel. Ces études sont gratuites¹. La formation en entreprise est une première expérience professionnelle, où l'apprenti a besoin d'être guidé dans ses tâches avant d'acquérir une parfaite autonomie. Avec l'apprentissage, le chef d'entreprise a le temps de former l'apprenti et d'avoir un retour positif sur le temps investi pour celui-ci. Pendant les périodes de formation en milieu professionnel², l'apprenti est sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui a pour mission de lui faire acquérir les compétences correspondantes au diplôme préparé en lui transmettant ses connaissances et son savoir-faire. C'est lui qui fait le lien avec le centre de formation et qui réalise les entretiens de progrès avec l'apprenti³.

parcours de formation professionnelle initiale sous statut salarié. Le CFA complète la formation en entreprise et assure l'enseignement général et technologique du jeune. Dans le CFA, chaque apprenti est suivi

L'apprenti a les mêmes droits et devoirs qu'un salarié: il signe un contrat de travail, dispose d'une protection sociale, dispose de 5 semaines de congés payés, doit passer une visite médicale le déclarant apte au travail, peut adhérer à un syndicat et bénéficier de tous les avantages de l'entreprise.





¹ Code du travail art. R6233-32 à D6233-65

Nouvelles mesures pour l'apprentissage

Le recours à l'apprentissage est simplifié et plus incitatif pour les TPE.

Les entreprises de moins de 11 salariés, qui recrutent des apprentis mineurs bénéficient, durant leur première année de contrat, d'une aide de 1 100 euros par trimestre, financée par l'État. Tous les contrats d'apprentissage conclus depuis le 1er juin 2015 peuvent en bénéficier.

Celle-ci est cumulable avec les autres aides déjà existantes : prime apprentissage d'un montant minimum de 1 000 euros dans les entreprises de moins de 11 salariés, aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire d'un montant minimum de 1 000 euros dans les entreprises de moins de 250 salariés, crédit d'impôt et CICE*. Les démarches des employeurs pour accéder à cette aide sont également simplifiées et totalement dématérialisées : une fois le contrat d'apprentissage enregistré par la chambre consulaire, l'employeur pourra se connecter au portail de l'alternance (www.alternance.emploi.gouv.fr), et valider la demande d'aide pré-remplie.

*CICE: crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

² Périodes de formation en milieu professionnel, qui sont régies par les articles D. 331-3, D. 331-4 et D. 331 15 du code de l'éducation et R. 715-1 et R. 715-1-5 du code rural et de la pêche maritime.

³ Code du travail art R6223-1 à R6223-31

Christophe Gonthier Entreprise Gonthier Paysages (73)



Pouvez-vous nous parler de votre entreprise ?

L'entreprise Gonthier a été créée en 1974 par mon père. Elle était plutôt orientée sur la production de pépinières mais maintenant nous travaillons essentiellement sur le secteur du paysage. Elle compte aujourd'hui 40 personnes y compris les apprentis : 33 personnes en paysage et 7 personnes dans le secteur de la piscine.

Quel est votre parcours?

Après un BAC général scientifique, j'ai opté pour un BTSA Aménagement paysager que j'ai réalisé en Bretagne. Ensuite, j'ai repris l'entreprise avec mon frère qui a, lui aussi, une formation en aménagement paysager.

Ouels types de travaux réalisez-vous ?

Nous proposons une grande palette de travaux. Comme le dit notre slogan, "créateur d'espace extérieur", nous réalisons des aménagements d'extérieur qui sont des projets d'ensemble, comme la restructuration de jardins, de places publiques... Nos clients sont aussi bien des particuliers (40 % des clients) que des collectivités ou des projets de résidences collectives (60 % des clients).

Pour les projets collectifs, nous travaillons souvent pour des aménagements de places, de parcs, de placettes... dans les villes ou villages. Nous créons de vrais jardins urbains, nous mobilisons toute une palette de travaux : terrassement, plantations, engazonnement, murets, dallages... Nous travaillons beaucoup avec des architectes urbains.

Pour les particuliers, nous réalisons des aménagements complets pour des nouvelles maisons ou des jardins en restructuration. Nous construisons également des piscines, intégrées dans le jardin. C'est un élément de l'aménagement global.

En plus de l'aménagement et de la création, nous réalisons aussi de l'entretien d'espaces verts dans des résidences ou des entreprises. Cela correspond à 25 % de notre activité.

Comme nos travaux sont très variés, les salariés ne sont jamais "monotâche" : nous prônons la polyvalence chez Gonthier.



J'apprécie le fait de leur apprendre le métier, de voir leur progression au fur et à mesure des semaines.



Combien d'apprentis avez-vous dans l'entreprise?

Nous accueillons actuellement une jeune apprentie ingénieure de l'ITIAPE (Institut des techniques de l'ingénieur en aménagement paysager de l'espace).

Et nous avons 5 apprentis en CAPA, BAC pro et BTSA. Ils viennent pour la plupart des établissements de La Motte Servolex, de Poisy et St Ismier. Nous prenons également des jeunes en stage, qui suivent des BAC pro ou des BTSA en formation scolaire au lycée horticole du Bocage de Chambéry.

Qu'est-ce qui vous motive à prendre un jeune en apprentissage?

Je prends beaucoup de jeunes en apprentissage parce que j'apprécie le fait de leur apprendre le métier, de voir leur progression au fur et à mesure des semaines. J'aime aussi leur apprendre l'esprit d'équipe, c'est indispensable pour mener un projet... Une entreprise, c'est un collectif, une équipe. Apprendre en entreprise, c'est la pratique, c'est "la vraie vie"... Avec les chefs d'équipe, nous les emmenons au bout de leur apprentissage. À la fin de leur formation, ils savent travailler, ils ont acquis l'autonomie nécesaire. Je ne cherche pas à recruter des jeunes qui savent déjà travailler mais surtout des jeunes qui ont l'envie d'apprendre. C'est pour cela que je reçois individuellement tous les candidats qui se présentent pour parler de leurs motivations pour ce métier, de leurs projets... Je prends en apprentissage ceux qui ont vraiment envie d'avancer. Je recherche un réel engagement à l'entrée : si les jeunes sont réellement impliqués, ils apprennent très vite.

Je recherche un réel engagement à l'entrée : si les jeunes sont réellement impliqués, ils apprennent très vite.

Par qui les jeunes sont-ils encadrés ?

Chaque apprenti a son maître d'apprentissage, mais ils sont aussi amenés à travailler avec d'autres chefs d'équipe qui encadrent d'autres chantiers. Cela leur permet de toucher à tout type de travaux, de voir toutes les facettes du métier.

Ouelles difficultés rencontrez-vous avec les jeunes en apprentissage?

Une première difficulté est l'âge : en dessous de 18 ans, ils ne peuvent pas faire tous les travaux et ils peuvent donc se sentir un peu frustrés. Par ailleurs, ces jeunes-là sont assez immatures, ils ne s'intègrent pas toujours facilement dans une équipe.

Le rythme de l'alternance peut aussi être un inconvénient. Le rythme très séquencé entre le centre de formation et l'entreprise (entre 1 semaine et 3 semaines maximum) leur permet rarement de voir un chantier en entier, sauf en été où la période en entreprise est plus longue. Nous ne savons jamais vraiment quels chantiers seront en cours quand les jeunes reviennent dans l'entreprise. Ils sont donc amenés à travailler sur des chantiers pris en cours de route et ils ont parfois l'impression d'être des remplaçants.

Une autre difficulté rencontrée est la condition physique nécessaire pour ce type de métier. Ils ne sont pas bien sensibilisés à leur corps, à la façon de l'utiliser et d'en prendre soin. Le fait de passer d'une période en cours à un travail physique intensif sur le terrain est difficile : le corps est très sollicité et si le jeune n'a pas d'entraînement sportif, il peut souffrir. Nous faisons un métier physique et les jeunes ont parfois du mal à tenir le rythme. Il peut même arriver qu'ils abandonnent parce qu'ils sont mal préparés. Il est essentiel de les sensibiliser à pratiquer des exercices d'entretien du corps.

Une dernière difficulté pour moi : les jeunes ont parfois du mal à voir l'intérêt de la formation théorique et peuvent se trouver en décalage avec ce qu'ils vivent dans l'entreprise. Faire le lien entre théorie et pratique, montrer l'intérêt de la culture générale, c'est un défi que nous avons tous à relever.

Faire le lien entre théorie et pratique, montrer l'intérêt de la culture générale, c'est un défi que nous avons tous à relever.

Comment se passe l'insertion professionnelle des jeunes que vous avez eu en apprentissage ?

Nous embauchons beaucoup de ces jeunes! Si nous investissons sur la formation, c'est pour pouvoir les embaucher ensuite. 60 % de nos salariés sont des anciens apprentis. Certains décident d'aller travailler dans d'autres entreprises et de découvrir d'autres façons de travailler, d'autres types de chantiers. Je n'hésite pas à faire des recommandations quand ils me le demandent en indiquant ce qu'ils maîtrisent le mieux. Les jeunes que je n'embauche pas trouvent en général très vite du travail. Quelques-uns changent de secteur professionnel après leur apprentissage s'ils n'ont pas trouvé leur voie dans le paysage, mais c'est assez rare. Parmi les jeunes que nous avons eu en apprentissage, il n'y a eu aucun abandon. C'est sans doute parce que l'on est très exigeant sur leurs motivations à l'entrée.

Si nous investissons sur la formation, c'est pour pouvoir les embaucher ensuite.

Vos salariés suivent-ils des formations par la suite?

Oui bien sûr, en dehors des formations techniques, ils suivent une formation sur la relation-client et une formation d'encadrement pour pouvoir être chef d'équipe. Il ne suffit pas de savoir travailler, il faut aussi savoir transmettre et encadrer les hommes, notamment les apprentis, les motiver, régler les conflits, créer une cohésion de groupe... Un groupe avance toujours à la vitesse du plus lent, il faut donc pouvoir mobiliser chacun autour d'un projet. Si le chef d'équipe ne parvient pas à entraîner ses hommes dans le projet,

ce dernier ne peut pas aboutir. Notre force, c'est les hommes et pas les machines : l'entreprise s'est construite autour d'eux. Il faut des meneurs d'hommes et cette compétence n'est pas vraiment abordée dans les cours. Je pense que c'est aussi nécessaire pour les centres de formation : les formateurs doivent parvenir à intéresser les élèves, les entraîner dans différents projets.

Un groupe avance toujours à la vitesse du plus lent, il faut donc pouvoir mobiliser chacun autour d'un projet.

Ouelles sont vos relations avec le centre de formation ?

Nous sommes beaucoup en relation. Les formateurs viennent sur les chantiers voir les jeunes. Ils peuvent aussi m'appeler lorsqu'il y a un problème avec un jeune, par exemple, s'il a du mal à suivre en cours. Je peux en parler avec le jeune pour essayer de le remotiver. Quand nous prenons un jeune en apprentissage, c'est un contrat qui engage l'entreprise, le jeune et le centre de formation. J'accorde beaucoup d'importance à l'assiduité des jeunes. Je reçois d'ailleurs tous leurs bulletins scolaires et je consulte aussi les carnets de liaison



Notre force, c'est les hommes et pas les machines. L'entreprise s'est construite autour d'eux.



Julien Bernard-Colombat, 18 ans Apprenti BAC pro Aménagement paysager CFPPA La Motte servolex (73)



J'apprécie cette polyvalence de l'aménagement paysager, on ne s'ennuie jamais.

Comment t'est venu cet intérêt pour le domaine du paysage ?

Ce sont mes cousins et des voisins qui sont dans ce milieu qui m'ont transmis le goût pour ce secteur. Mes parents, eux, ne sont pas du tout dans ce domaine : ma mère est comptable et mon père mécanicien. Mais j'ai toujours aimé être dehors, je voulais travailler en extérieur. C'est aussi un métier qui permet de toucher à différents types de travaux, la palette est très large. J'apprécie cette polyvalence de l'aménagement paysager, on ne s'ennuie jamais!

Pourquoi avoir choisi ce centre de formation et cette entreprise?

Le CFPPA de La Motte proposait la filière qui m'intéressait et ce n'était pas très loin de chez moi. C'est pratique car je peux rentrer tous les soirs à la maison. Quant à l'entreprise Gonthier, je la connaissais déjà avant d'y faire mon apprentissage. J'avais déjà eu des contacts auparavant avec plusieurs personnes qui y travaillent. J'ai donc tout de suite pensé à cette entreprise pour ma formation. L'entretien d'entrée s'est très bien passé : j'ai pu expliquer mon intérêt pour le métier et ma motivation.

Comment se passe le rythme de ta formation, entre les cours et l'apprentissage en entreprise ?

Le rythme de l'alternance n'est pas régulier, la durée des sessions varie. Parfois je ne suis qu'une semaine en entreprise. Ce n'est pas assez long pour s'investir pleinement dans un chantier. De plus, ce n'est pas toujours facile de retourner à l'école après avoir été sur le terrain. Cela prend toujours du temps pour s'habituer de nouveau aux cours, il faut se replonger dans la théorie. Le terrain c'est plus sympathique, mais la théorie c'est important car elle permet d'apporter des bases solides en vue d'acquérir une bonne technique. Dans le centre de formation, on est encadré par des formateurs, chacun s'occupant d'un petit groupe d'apprentis. A chaque session, on a une thématique, définie par nos formateurs, à aborder en entreprise. On doit réaliser des fiches techniques sur ces thémes, à rendre aux enseignants. Ces fiches sont notées et comptent pour l'évaluation en CCF (contrôle en cours de formation). Elles permettent de faire le retour sur ce qu'on a pu aborder pendant la période en entreprise. Les formateurs sont en lien avec l'entreprise par le

biais du carnet de liaison, où les thèmes, les objectifs mais aussi les travaux réalisés dans l'entreprise sont indiqués.

Y a-t-il des travaux pratiques pendant les périodes en centre de formation ?

Oui bien sûr. Une matinée par semaine est consacrée aux travaux pratiques. C'est très diversifié, cela peut être du dallage, du pavage, de la création de massifs...

A part ça, on a aussi des cours de matières générales et des cours techniques de type agroéquipements, reconnaissance de végétaux, etc. On ne fait pas de visites d'entreprise ou de chantiers d'aménagement pendant la formation puisque la pratique est réalisée chez notre employeur. En revanche, j'ai participé à un séjour de deux semaines en Italie, organisé par le centre de formation. J'ai pu travailler dans une entreprise d'aménagement d'espaces verts italienne. Heureusement, le patron parlait français, je n'ai donc pas été trop gêné par le problème de la langue. Découvrir des entreprises étrangères a été très enrichissant, on a pu voir d'autres modes de fonctionnement : on s'est rendu compte que chaque entreprise a ses propres méthodes de travail. On a ensuite pu les comparer avec celles que l'on voit dans nos entreprises.

Découvrir des entreprises étrangères a été très enrichissant car on a pu découvrir d'autres modes de fonctionnement.

Ouel est ton salaire?

Mon salaire est de 900 euros par mois mais il peut varier un peu selon les indemnités de déplacement et de repas.

Gardes-tu du temps pour tes activités personnelles ?

Bien sûr, je garde du temps pour le sport notamment. Je fais 2 à 3 entrainements de rugby par semaine. Cela me permet d'être en forme et entraîné : ça compte aussi pour notre métier car le travail est assez physique sur les chantiers.

Ou'envisages-tu après ta formation ?

Après mon BAC pro, je ne souhaite pas poursuivre mes études. J'ai envie de rentrer dans le monde du travail et, si je réussis mon BAC, j'espère être embauché par Gonthier Paysages.

Ce n'est pas toujours facile de retourner à l'école après avoir été sur le terrain.
Cela prend toujours du temps pour s'habituer de nouveau aux cours.

Thomas Pillet - Maître d'apprentissage de Julien



Quel a été votre parcours scolaire et professionnel?

J'ai fait un BAC pro Aménagement paysager en apprentissage dans l'entreprise Gonthier Paysages, il y a une dizaine d'années. Je m'y suis beaucoup plu et j'ai été embauché dans l'entreprise à la fin de mon contrat d'apprentissage. Depuis, je suis salarié dans l'entreprise en tant que chef d'équipe.

Comment vivez-vous votre rôle de maître d'apprentissage?

On m'a demandé si je souhaitais être maître d'apprentissage. J'ai été tenté par le fait de prendre un jeune sous mon aile et j'ai tout de suite accepté. J'aime apprendre le métier aux jeunes, leur transmettre des connaissances et le savoir-faire. Les accompagner et les voir progresser est quelque chose que j'apprécie vraiment

J'aime apprendre le métier aux jeunes, leur transmettre des connaissances et le savoir-faire.

Ouelles tâches sont confiées au jeune ?

Le jeune, s'il est majeur, peut presque tout faire sauf utiliser la tronçonneuse. Selon son niveau et sa progression, il peut faire davantage de choses seul. Julien est en 3ème année, il est maintenant très à l'aise avec les différents travaux alors je lui fais confiance. Au fil des semaines, il prend de plus en plus son autonomie.

Selon son niveau et sa progression, il peut faire davantage de choses seul.



Comment êtes-vous en lien avec le centre de formation ?

Chaque jeune a un formateur référent. La formatrice de Julien vient le voir sur les chantiers. Il y a aussi des réunions et des formations de maître d'apprentissage qui sont organisées. Je suis déjà allé à ce genre de réunion pour un autre apprenti. Nous sommes aussi en relation avec le centre grâce au carnet de liaison. A chaque période d'alternance, il est rempli par moi-même ou par les autres chefs d'équipe qui sont amenés à encadrer Julien sur les chantiers. Nous notons toutes les tâches qu'il réalise en entreprise, en lien avec les thématiques abordées par le centre de formation, nous indiquons son évolution dans l'apprentissage du métier, ses difficultés...



Geoffray Collombo, chef d'entreprise et maître d'apprentissage Entreprise EBHB



Pouvez-vous nous parler de votre entreprise ?

J'ai créé mon entreprise avec mon associé Eric Dasini en 2001 après avoir eu mon CAPA et avoir été salarié pendant un an. Elle compte aujourd'hui 18 salariés et un apprenti, Tristan. Nous réalisons des chantiers d'abattage, d'élagage et d'entretien sous les lignes ERDF ou RTE dans la Loire, la Saône-et-Loire, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie. Les salariés ont en moyenne 28 ans. Il faut savoir que c'est un métier très physique et, arrivé à un certain âge, il devient difficile de garder la même forme physique. Il faut donc souvent penser à une reconversion.

Ouelles raisons vous motivent à prendre un jeune en alternance ?

C'est vraiment l'envie de transmettre des connaissances et des savoir-faire, de former les jeunes. Étant jeune, j'ai pu apprendre et être formé sur le terrain. On m'a donné ma chance alors c'est à mon tour de leur donner cette chance et de les former. Je ne fais pas vraiment de démarches pour chercher des jeunes en alternance mais s'ils se présentent, s'ils sont motivés et montrent un réel intérêt pour le métier, alors je les prends et nous signons directement le contrat d'apprentissage. Je n'attends pas des jeunes qu'ils aient une grande expérience dans le domaine : j'ai déjà pris des jeunes qui n'avaient jamais travaillé sur le terrain et s'ils sont réellement motivés, ils apprennent vite. Le plus difficile c'est de passer le cap des deux premiers mois. Le corps est très sollicité, c'est difficile physiquement, mais je les préviens dès le départ qu'il faut tenir le coup.

S'ils ont fait un bon apprentissage, ils n'ont pas de mal à être embauchés.

On m'a donné ma chance alors c'est à mon tour de leur donner cette chance et de les former.

Y a-t-il des difficultés à prendre un jeune en alternance ?

Il y a tout de même quelques difficultés et inconvénients. Au niveau de l'emploi du temps, il y a peu de souplesse sur les périodes de cours et de stage. On sait quand le jeune est dans son établissement mais ça reste compliqué d'anticiper pour savoir sur quel chantier il pourra être présent. De plus, il faut lui verser un salaire bien qu'il n'ait pas beaucoup d'expérience et ne puisse donc pas tout faire. Mais malgré cela, j'aime prendre des jeunes en alternance car l'envie de les former reste ma première motivation.

Ouelles sont les tâches confiées au jeune apprenti et comment est-il encadré?

L'apprenti n'est pas habilité à réaliser tous les travaux. Il peut faire de l'abattage et de l'entretien sous les lignes ERDF et RTE. En revanche, il ne peut pas réaliser d'élagage car il faut une formation spécifique pour cela. En fonction de son évolution, de son apprentissage, ses tâches peuvent évoluer. Il faut également qu'il se sente à l'aise. Pour l'accompagner dans son apprentissage, il est encadré sur les chantiers par moi-même, son maître d'apprentissage ou par un chef d'équipe qui a déjà une bonne expérience en forêt.

Ouelles sont vos relations avec le CEFA de Montélimar?

Les professeurs du CEFA qui encadrent Tristan sont des professeurs que j'ai également eu pendant ma formation là-bas. Je les connais donc déjà et je me suis toujours bien entendu avec eux. Nous sommes en relation grâce au carnet de suivi où sont notés les objectifs fixés à Tristan, sa progression, les travaux qu'il réalise et les thèmes qu'il aborde en cours. Les professeurs peuvent également venir voir Tristan sur les chantiers. S'il y a un souci avec Tristan, je les appelle directement.

Comment se passe l'insertion professionnelle des jeunes après la formation ?

Après la formation, environ 90 % partent dans le secteur forestier. Ils sont presque sûrs de trouver du travail : s'ils ont fait un bon apprentissage, ils n'ont pas de mal à être embauchés. Si un jeune veut partir travailler dans une autre entreprise, je n'hésite d'ailleurs pas à appeler pour le recommander s'il le mérite, s'il est motivé et travaille rigoureusement. J'embauche certains jeunes qui veulent rester après leur formation. J'ai déjà embauché trois apprentis que j'ai eu, Fabien, Jean et Juan-Manuel. Il est d'ailleurs envisageable que j'embauche Tristan s'il veut rester. Quand j'embauche un jeune, il est payé un peu au-dessus du SMIC.

Tristan Lefort – Apprenti BAC pro Forêt CEFA Montélimar (26)





Comment t'est venue l'idée de faire cette formation forestière ?

J'aime la nature, la chasse et la pêche depuis toujours. Je me baladais beaucoup en forêt alors je m'y suis vite intéressé même si je ne viens pas du tout d'un milieu familial tourné vers cette filière. J'ai fait une 4ème et une 3ème de l'enseignement agricole au CEFA de Montélimar, c'est un centre qui n'est pas loin de chez moi. J'ai cherché sur internet et j'ai trouvé cet établissement qui était un des plus réputés alors je n'ai pas hésité. J'ai pu faire des stages à l'ONF (Office national des forêts). Ça m'a beaucoup plu et j'ai su que j'étais vraiment intéressé par la fillère forestière. Après, j'ai fait un CAPA, toujours au CEFA de Montélimar, dans le milieu forestier. J'avais une semaine de stage par mois que j'ai fait dans le bûcheronnage. J'ai voulu continuer les études après mon CAPA et comme j'avais de bonnes notes, j'ai pu passer directement en 1ère BAC pro Forêt, au CEFA.

Une fois qu'on a connu le monde professionnel, on a envie d'y rester!

Comment se passe le rythme de ta formation, entre les cours et l'apprentissage en entreprise ?

Le retour en classe n'est pas facile après avoir passé entre 15 jours et un mois dans l'entreprise. On est 14 élèves dans ma classe de BAC pro dont seulement 2 apprentis. On est mélangé et quand je suis en entreprise pendant deux semaines, les autres ne le sont qu'une semaine. C'est vrai qu'il faut que je travaille rigoureusement et davantage pour suivre correctement ma formation. Mais quand on est très motivé, c'est plus facile. Ce qui est avantageux, c'est que je suis en internat quand je suis en cours. Comme je n'habite pas à côté, ça me permet de ne pas perdre de temps après les cours pour travailler et réviser. Quand je suis en stage, il arrive que les chantiers soient loin et dans ce cas, on dort à l'hôtel en demi-pension. Il arrive même qu'on parte une semaine entière sur un chantier. J'ai également 5 semaines de congés payés en août.

Comment se passent les cours au CEFA ?

On a des cours classiques, de français ou de maths, et également des travaux pratiques sur le terrain une fois par semaine. Il y a deux lieux pour ces travaux pratiques et beaucoup de matériel: un tracteur forestier, un tracteur agricole, au moins 80 tronçonneuses... On est bien équipé et c'est vrai que ça permet d'apprendre, de maîtriser de multiples techniques et d'avoir une vision assez large des travaux que l'on peut faire dans le secteur forestier. Cela permet de compléter ce que l'on voit en stage étant donné que chaque entreprise a ses propres

techniques de travail et est spécialisée dans certains types de travaux. J'ai également des CCF (contrôle en cours de formation) pendant l'année et un rapport de stage à faire pour la fin de l'année. On doit présenter 14 fiches d'activités différentes qu'on a réalisées pendant le stage.

Comment s'est passée ton arrivée dans l'entreprise ?

Je connaissais déjà un salarié qui était un ancien élève du CEFA et un chef d'équipe. Je me suis intégré très vite. Dès le premier jour de ma formation j'ai passé une habilitation électrique HOV pour travailler dans l'entreprise. Tous les salariés et apprentis doivent la passer. Je me suis tout de suite plu dans le stage. J'étais dans la nature : tout ce que j'aime ! De plus, chaque chantier est différent, c'est très varié donc j'apprends chaque jour.

Chaque chantier est différent, c'est très varié donc j'apprends chaque jour. **11**

Quel est ton salaire?

Je gagne 45 % du SMIC et je gagnerai 49 % du SMIC en 2ème année.

Est-ce que tu as du temps pour tes activités personnelles ?

Oui bien sûr, je me réserve du temps pour aller chasser et pêcher, ainsi que me balader dans la nature. Je fais aussi deux entraînements de rugby par semaine. Une bonne organisation dans sa formation permet d'avoir du temps pour soi.

Ou'envisages-tu après ta formation ?

Après mon BAC pro, je voudrais faire une formation en élagage avant de me lancer dans la vie professionnelle. Je ne peux pas faire d'élagage aujourd'hui, il faut une formation spécifique, c'est indispensable. À terme, j'aimerais créer mon entreprise, mais je sais que ça reste difficile. Du coup, je voudrais d'abord débuter par le salariat et je verrai plus tard pour créer mon entreprise.

J'aimerais créer mon entreprise, mais je sais que ça reste difficile.



Jean et Fabien

On a eu tous les deux un parcours assez original. On sort d'un BAC général scientifique et on ne savait pas ce qu'on voulait faire après. On ne voulait pas faire de longues études alors on a fait des recherches sur tous les BTS qui existaient. On a tous les deux été intéressés par le BTSA gestion forestière en apprentissage. C'était un risque que cela ne nous plaise pas. Venant d'un BAC S, on ne connaissait rien du secteur forestier, mais finalement, on a trouvé notre voie. L'alternance s'est très bien passée, même si le retour en cours n'est pas toujours facile. On a eu de la chance d'être embauchés en alternance par Geoffray. C'est aussi un réel défi pour un patron d'entreprise de prendre des jeunes qui n'ont pas du tout d'expérience dans le secteur et qui n'ont pris cette voie qu'après le BAC : on n'était même pas sûr que cela nous plaise vraiment. Aujourd'hui on est salariés de l'entreprise de Geoffray. On a dû bien travailler! On a eu un parcours peu commun mais on est vraiment heureux d'avoir choisi cette voie professionnelle.



Venant d'un BAC S, on ne connaissait pas le secteur forestier, mais finalement, on a trouvé notre voie.

Le rythme approprié c'est quoi ?

Les maisons familiales rurales (MFR) proposent des formations sous statut scolaire en alternance¹.

Ces formations s'adressent à des jeunes de la classe de 4ème jusqu'à l'enseignement supérieur. L'entreprise est un lieu de formation à part entière : pratiquement la moitié du temps de la formation se déroule en entreprise. Le jeune a ainsi la possibilité de multiplier les expériences, de réaliser des stages dans plusieurs entreprises s'il veut découvrir plusieurs métiers ou facettes d'un métier. Il n'est pas salarié comme un apprenti, il reste sous statut scolaire, une convention de stage est signée entre le jeune, l'établissement de formation et le maître de stage.

Les formations scolaires en alternance permettent aux élèves, grâce à la réalisation de stages longs, de confronter leurs différentes expériences.

Interview

Benjamin Durand - Agriculteur GAEC de la Richardière (38) Maître de stage



Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de l'installation sur votre exploitation?

Je n'ai pas toujours été dans le domaine de l'agriculture. Au départ, j'ai fait un BTS Climatisation et chauffage et j'ai travaillé 7 ans à Grenoble dans une entreprise. Puis en 2005, j'ai passé un BP REA à La Côte St André en Isère pour pouvoir m'installer sur l'exploitation de mes parents en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun). J'y suis installé depuis 2006, en association avec eux. Nous sommes trois et avons un stagiaire, Romain. J'ai également des responsabilités professionnelles. Je fais partie du Conseil d'administration du contrôle latier et du syndicat de la race Montbéliarde. Les jeunes stagiaires peuvent venir avec moi pour certaines réunions, cela leur permet de voir un autre côté du métier. Mes parents vont partir à la retraite mais un ancien stagiaire va venir s'installer avec moi sur l'exploitation en fin d'année : nous ne serons donc plus que deux sur l'exploitation.

Quel type de production avez-vous?

Sur l'exploitation de 73 hectares, nous avons 85 vaches laitières. Le lait, livré à la laiterie, est la base de l'exploitation. Nous faisons aussi un peu de viande (engraissement de taurillons). Depuis le mois de novembre 2014, nous avons un nouveau cahier des charges puisque notre lait est utilisé pour la fabrication de fromage en IGP St Marcellin (indication géographique protégée). De nouvelles pratiques doivent être mises en place : 50% de la ration alimentaire des vaches doit être en herbe (pâturage, ensilage ou foin) et un chargement maximum fixé à 1,4 UGB*/hectare. Etant donné que nous utilisions déjà beaucoup l'herbe avant, nous n'avons pas ressenti trop de changements. De plus, nous n'avons pas beaucoup recours aux intrants. Nous voulons être plus autonome en aliments, en acheter le moins possible tout en maintenant la production de lait qui est assez élevée.

¹ Code rural, Art. L 813-9

^{*} UGB : unité gros bovin

Quelles raisons vous motivent à prendre un jeune en stage?

J'ai vraiment envie de lui apprendre le métier, de lui transmettre un savoirfaire. Il m'apporte une aide sur l'exploitation mais ce n'est pas ce que je
recherche en premier en prenant un jeune : c'est vraiment l'envie de lui transmettre des connaissances et des valeurs. Si je vois que le jeune est motivé,
qu'il a envie, ça me donne envie en retour de lui apprendre le métier. Ce sont
souvent des jeunes qui ont des difficultés à l'école et qui ont donc choisi
des études courtes. Quand il viennent ici, ils sont motivés mais pas toujours
sûrs que ça leur plaise vraiment pour certains. C'est en quelque sorte une
victoire pour moi quand ils trouvent leur voie, se plaisent dans le métier. Avec
Romain, stagiaire dans mon exploitation depuis deux ans, ça se passe bien.
Il est vraiment très impliqué! Je connaissais déjà Romain et sa famille avant
de le prendre en stage. C'est sûr que c'est plus facile pour les jeunes qui
connaissent déjà des agriculteurs pour trouver un stage.



Y-a-t-il certaines tâches que le jeune en stage ne peut pas faire ?

Pour sa sécurité, il n'effectue pas le parage des animaux ou la traite des plus jeunes vaches. Les animaux peuvent avoir des réactions inattendues. Il ne peut également pas toucher aux produits phytosanitaires et aux engrais. Bien sûr, selon sa progression, je peux lui confier davantage de tâches. C'est le "bon sens paysan"! C'est vrai qu'avec les stagiaires il faut faire très attention. Ils ne doivent pas être confrontés à des tâches ou activités qui représentent un risque pour eux, comme manipuler des machines. Pour nous agriculteurs, ça peut être un risque de prendre des jeunes en stage car on n'est jamais à l'abri d'un accident... et les conséquences peuvent être lourdes.

Ouelles sont vos relations avec le centre de formation?

Nous sommes en contact grâce au cahier de liaison sur lequel on note les tâches et activités que Romain a fait et sa progression. La MFR y indique aussi le thème que l'on doit aborder pendant la période d'alternance. Nous pouvons aussi nous téléphoner en cas de problème, mais tout se passe bien avec Romain. Je suis également impliqué dans le rapport de stage. Nous prenons une demi-journée par semaine pour faire le point sur ce qu'il a fait, sur les aspects techniques notamment. Parfois, il y a une différence entre ce que les jeunes apprennent à l'école et les pratiques sur l'exploitations. Il faut s'adapter selon son terrain, le climat, le matériel par exemple. C'est pourquoi c'est primordial, de notre part, de leur expliquer pourquoi on procède de telle ou telle manière.



Quels sont les projets des jeunes que vous avez eu en stage ?

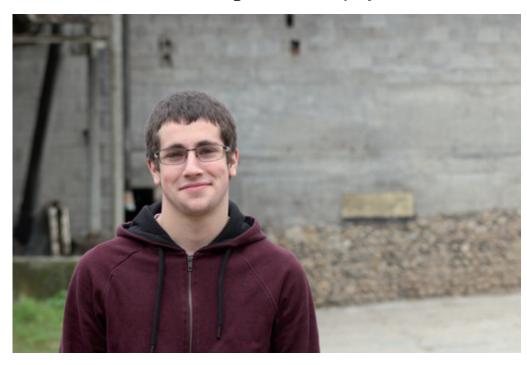
A court terme, les jeunes n'ont pas forcément de projet ou de possibilité d'installation. Certains l'ont à moyen terme mais c'est assez difficile de s'installer. Ils se tournent majoritairement vers le salariat dans un premier temps, ce qui leur permet de se faire une expérience. D'ailleurs, le stagiaire que j'ai eu il y a quelques temps, va s'installer en association avec moi à la fin de l'année.

Que pouvez-vous nous dire du projet agro-écologique lancé en 2012 ?

C'est un grand projet que je soutiens. Dans nos activités, il faut tenir compte de l'environnement dans sa globalité. Je peux dire que je suis déjà un peu engagé dans cette direction, notamment au niveau de l'alimentation de mon troupeau : mon objectif est d'atteindre une certaine autonomie alimentaire, tout en maintenant ma production. De plus, nous réalisons maintenant de l'ensilage d'épis de maïs. Les résidus de plantes restant sur la parcelle font un couvert qui permet de limiter le lessivage et de respecter les règles concernant les zones vulnérables aux nitrates.

Parfois, il y a une différence entre ce que les jeunes apprennent à l'école et les pratiques sur l'exploitation. Il est donc primordial de leur expliquer pourquoi on procède de telle ou telle manière.

Romain Barbier, 18 ans Elève BAC pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole MFR Bourgoin Mozas (38)



Mes parents m'ont transmis leur passion de l'élevage.

Comment t'es venue l'idée de faire cette formation dans cet établissement ?

Mes parents sont agriculteurs, ils ont une exploitation d'élevage à Doissin. Depuis le plus jeune âge j'ai envie d'être agriculteur. J'aime la nature et être avec les animaux. Mes parents m'ont transmis leur passion de l'élevage : je m'occupe régulièrement de leur exploitation. Je suis en terminale BAC pro CGEA (conduite et gestion de l'exploitation agricole) et je m'y plais vraiment beaucoup. Je suis certain d'avoir pris la bonne voie. Je suis resté à la MFR de Bourgoin Jallieu parce que j'y étais en 3ème en alternance et que le BAC pro CGEA proposé m'intéressait. Ce n'est également pas très loin de chez moi, je peux rentrer facilement le week end. La semaine, je suis interne à la MFR.

Comment as-tu trouvé ton lieu de stage?

En seconde pro, j'ai fait un stage dans une exploitation en vaches allaitantes. Ici, chez Benjamin, l'exploitation est spécialisée en vaches laitières et c'est ce qui me plait. Je fais mon stage ici pendant les 2 ans de 1ère et terminale BAC pro. Je connaissais son exploitation qui n'est pas très éloignée de celle de mes parents. Ça n'a pas été compliqué pour trouver un stage. La MFR peut aussi nous aider pour trouver un lieu de stage.

Comment se passe le rythme de ta formation, entre les cours et le stage ?

Chaque mois, je suis à peu près 15 jours en cours et 15 jours en stage dans l'exploitation. Ce n'est vraiment pas facile de retourner en cours. Dans l'exploitation, on est autonome, on a des responsabilités, on se gère... Revenir en cours, c'est retrouver un cadre, des règles et ce n'est pas facile de s'y faire. Je suis toujours pressé de retourner en stage, pour pratiquer : j'aime être en extérieur et m'occuper des animaux. Mais les cours sont d'une grande importance pour acquérir une bonne technique. A chaque fin de session de stage, je prends du temps avec Benjamin pour faire le point sur le déroulement du stage. Il peut vraiment beaucoup m'aider sur les aspects techniques notamment. Ces rapports de fin de session d'alternance peuvent compter dans l'évaluation et le diplôme final.

Je suis toujours pressé de retourner en stage.

Mais les cours sont d'une grande importance pour acquérir une bonne technique.

As-tu ressenti des exigences particulières en débutant ta formation ?

Bien sûr, il faut être très organisé. Comme je suis en terminale, je pense que j'ai assez de recul pour me rendre compte qu'il faut anticiper pour ne pas être en retard sur le rapport de stage ou sur les cours. Il faut aussi réviser pour réussir les contrôles. J'avais plus de mal à m'organiser en seconde, mais j'ai progressé sur ce point. Tous les soirs, j'accorde du temps aux devoirs. Je suis vraiment très motivé, je pense que c'est pour cela que je travaille beaucoup.

Il faut être organisé et il faut anticiper pour ne pas être en retard sur le rapport de stage.

Quand tu retournes en cours, y-a-t-il un retour sur ce que chacun voit dans son stage ?

Quand on revient en classe, on échange sur ce qu'on a fait pendant le stage, les techniques, ce qu'on a appris... Il y a un temps dédié à cela en cours. Tous les enseignants sont impliqués dans cet échange. Ce retour leur permet de construire leurs cours. Toutes les exploitations ne se ressemblent pas, l'échange entre nous, c'est la richesse de cette formation : cela permet de voir que toutes les techniques ne sont pas toujours appropriées à toutes les exploitations.

Y-a-t-il des sorties et visites d'exploitations organisées par le centre de formation ?

Oui, on fait beaucoup de sorties. On a fait un stage hors région où on était réparti dans des exploitations pour nous permettre de nous ouvrir sur autre chose, de voir d'autres techniques. Je suis allé 15 jours dans le Doubs en élevage laitier, une exploitation qui fait du Comté. Je n'étais pas trop inquiet parce que mon frère avait déjà fait ce genre de séjours et m'avait dit que

c'était vraiment intéressant. Voir autre chose, c'est formateur. A part cela, avec la MFR, on fait beaucoup de visites d'exploitations tout au long de l'année comme celle que l'on vient de faire à Yenne dans un élevage caprin et à la fromagerie.

Gardes-tu du temps pour tes activités personnelles ?

Je ne fais pas vraiment beaucoup d'activités hors du domaine agricole. Le week end je m'occupe de l'exploitation de mes parents. Je fais juste un peu de moto cross avec des copains. La MFR organise aussi beaucoup de sorties culturelles comme le cinéma, le bowling ou le théâtre depuis peu. C'est vrai que ça nous permet de découvrir des activités que l'on ne ferait sûrement pas de nous-mêmes.

Comment se passe l'évaluation pour l'obtention du diplôme ?

Pour valider le diplôme, une partie de l'évaluation se passe en cours de formation (CCF) et une autre partie en examen terminal, dont le rapport de stage qui est vraiment important pour le diplôme. Une épreuve CCF est également évaluée sur le lieu de stage. Comme la moitié de la formation se fait dans l'exploitation, c'est plutôt normal d'être également évalué par rapport à la pratique.

Qu'envisages-tu après ta formation ?

Dans un premier temps, je me verrais bien faire des saisons de battage, éventuellement à l'étranger. Plus tard, je souhaiterais m'installer avec mes parents. Mon frère de 21 ans est déjà installé avec eux. Il faudra sans doute créer un nouvel atelier ou faire évoluer l'exploitation.



LE DOSSIER

LA FORMATION ADULTE : SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE



e former pour se spécialiser, pour compléter sa formation, pour évoluer dans sa carrière, pour se reconvertir... autant de possibilités qu'offre la formation pour adultes. Formations courtes ou formations longues qualifiantes, se former à n'importe quel moment de sa vie est toujours possible.

- Compléter sa formation ou se spécialiser : un paysagiste qui souhaite acquérir des compétences en vente ou en comptabilité peut réaliser une formation courte dans ces domaines.
- Se lancer dans un nouveau projet professionnel après plusieurs années de carrière dans un autre domaine est réalisable : changer de voie et s'installer agriculteur est un des nombreux exemples de reconversion. Se reconvertir est toutefois un réel engagement, il faut avoir bien mûri son projet et être sûr de la voie choisie.
- Il existe aussi des formations courtes obligatoires pour certains métiers. La formation au Certiphyto, par exemple, est obligatoire pour toute personne qui manipule des produits phytosanitaires.

Une multitude de formations répond aux besoins, aspirations et motivations de chacun, la palette est très large. Les formateurs accordent une grande importance aux différents projets personnels et accompagnent chaque porteur de projet dans sa démarche.

Nous avons réalisé des entretiens avec des formatrices en centre de formation pour adultes et une personne ayant un projet de reconversion, en formation BP REA (brevet professionnel responsable d'exploitation agricole).

Christine Chabanas Directrice adjointe Vivarais Formation (07)



Je rencontre personnellement toutes les personnes souhaitant se former et elles sont souvent très motivées.

Pouvez-vous nous parier de votre parcours et de votre poste actuel?

J'ai fait un BTSA TAGE (technique agricole et gestion de l'entreprise) en alternance, qui correspond aujourd'hui au BTSA ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole). Ensuite j'ai travaillé en tant que contrôleur laitier pendant 3 ans. En 1999, je suis rentrée à Vivarais Formation en tant que formatrice en zootechnie. J'ai pris la responsabilité du BP REA en 2003 et celle du BTSA ACSE en 2006. J'ai par ailleurs fait une formation de niveau II avec le CNEAP en 2009. Depuis 2014, je suis aussi directrice adjointe du pôle agricole. Je continue également à faire de la formation.

Ouelles formations propose Vivarais Formation?

Vivarais Formation propose des formations longues et courtes pour jeunes et adultes. En formations longues, nous avons le BP REA (en arboriculture, viticulture ou élevage ruminants), le BTSA Technico-commercial vins et spiritueux et le BTSA ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole). Au niveau des formations courtes, nous proposons le Certiphyto (décideur pour les agriculteurs ou conseil pour les techniciens), BIOCIDE (désinsectisation, désinfectant et dératisation), ainsi que diverses formations très pratiques : taille de la vigne, plantation de vignes, vinification, arboriculture, culture de petits fruits. Les formateurs, travaillant en vacation ou en sous-traitance, sont des professionnels : ils sont double actifs.

Parlons des formations courtes.

Ouel type de public recevez-vous dans ces formations?

Les personnes que nous avons en formation sont des demandeurs d'emploi, des salariés ou des agriculteurs.

C'est Pôle emploi qui inscrit les demandeurs d'emploi mais il arrive aussi que ce soit eux qui fassent la demande : ce sont souvent de futurs salariés qui doivent passer par une formation demandée par leur futur employeur.

Nous avons aussi des salariés qui veulent se spécialiser. C'est le cas des saisonniers qui peuvent plus facilement pérenniser leur emploi avec une formation complémentaire. Pour les agriculteurs en cours d'installation, la formation fait partie de leur projet professionnel personnalisé (PPP). C'est en quelque sorte une formation à la carte et individuelle. Je rencontre les candidats et nous discutons de leurs acquis, leurs besoins et leurs motivations. En fonction de cela, nous adaptons la formation qui leur correspond le mieux. Elle peut d'ailleurs prendre la forme d'un stage pratique. En général, les candidats viennent de Rhône-Alpes, surtout de la Drôme et de l'Ardèche. Parfois, nous nous déplaçons dans le département pour certaines formations courtes.

Comment se passe la prise de contact avec vous pour faire une formation?

Pôle emploi inscrit des demandeurs d'emploi. Des organismes d'insertion comme Tremplin envoient aussi des candidats. La chambre d'agriculture peut orienter les personnes chez nous, en fonction des formations que nous proposons. Nous envoyons également des informations sur nos formations aux coopératives qui peuvent les transmettre. Ce qui fonctionne aussi très bien c'est le bouche à oreille. Des personnes ayant fait une formation chez nous en parlent autour d'elles et donnent envie à d'autres de venir se former.

Une fois les demandes de formation reçues, nous prenons contact avec les candidats pour un rendez-vous individuel afin d'aborder leurs motivations, leurs besoins et leurs acquis, de façon à voir si la formation correspond bien à leurs attentes. Ensuite, nous remplissons un dossier de candidature. Je rencontre personnellement toutes les personnes souhaitant se former et elles sont souvent très motivées.

Combien de personnes y a-t-il par groupe de formation?

En général, les groupes vont de trois à douze personnes, sauf pour le Certiphyto où les groupes peuvent aller jusqu'à vingt personnes. Nous ne faisons jamais de formation avec une ou deux personnes : ce n'est pas très vivant. Quand la thématique correspond à leur formation, les stagiaires peuvent être intégrés dans des modules de BP REA .

Pouvez-vous nous parler de la formation Certiphyto (Décideur) ?

Le Certiphyto (décideur) entre dans le cadre du projet agro-écologique. C'est une formation qui permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour utiliser des produits phytosanitaires en toute sécurité mais aussi en vue d'en réduire l'usage. Toute personne (utilisateur professionnel, distributeur et conseiller) devra être titulaire de ce certificat à compter de fin novembre 2015 (ou avoir un diplôme agricole de moins de 5 ans : ce dernier incluant le certificat). La formation Certiphyto se déroule sur deux jours non consécutifs et est surtout demandée par des agriculteurs déià installés ou des double actifs. Elle est valable dix ans donc il sera nécessaire de repasser un module tous les dix ans pour réactualiser le certificat. La formation est plutôt théorique mais comprend tout de même une visite d'exploitation, avec, par exemple, la découverte d'installations de phytobac (dégradation naturelle des effluents de traitement). En 2014, nous avons réalisé 7 sessions de formation décideur et 3 sessions conseil pour un total de 146 personnes. En 2015. nous arriverons à la fin du cycle des premières formations : il y aura donc des formations pour renouveler le certificat.

Pouvez-vous nous parler de la formation "taille d'hiver en viticulture"?

C'est une formation qui permet de maîtriser différentes techniques de la taille de vigne. Elle est organisée sur 35 heures réparties sur deux semaines. Les profils des stagiaires de cette formation sont très variés, mais nous avons beaucoup de salariés qui veulent se spécialiser dans un certain type de taille. Pendant la formation, il n'y a qu'une demi-journée de théorie en salle et le reste de la formation se fait sur le terrain : la partie pratique est primordiale pour pouvoir maîtriser les différentes tailles de vigne. Des travaux pratiques sur les vignobles sont réalisés chez différents viticulteurs : la sécurité, l'entretien du matériel (sécateur manuel ou électrique), les bons gestes et bonnes postures sont également abordés. Après cette formation courte, certains partent en formation longue BP REA avec un projet d'installation (diplôme de niveau 4 nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation). Finalement, ils reprennent goût à la formation. Cependant, la majeure partie des personnes suivent la formation pour travailler en tant que saisonnier.

Il n'y a qu'une demi-journée de théorie en salle et le reste de la formation se fait sur le terrain : la partie pratique est primordiale pour pouvoir maîtriser les différentes tailles de vigne.

Comment se fait le financement des formations ?

Pôle emploi finance les formations des demandeurs d'emploi et selon le type de formation, le montant peut varier. Les fonds d'assurance formation peuvent financer la formation continue courte. Vivéa finance les formations des agriculteurs et le FAFSEA la formation des salariés agricoles.

Est-ce que la thématique de l'agro-écologie est intégrée dans vos formations ?

Oui, l'agro-écologie est abordée dans les formations longues BTSA ACSE et BP REA. Il y a des cours et des visites sur le terrain en lien avec cette thématique comme la découverte du phytobac, du couvert végétal, des techniques alternatives... Les apprenants aiment bien se rendre sur le terrain pour voir comment cela se passe concrètement. Pour les formations courtes, c'est plus difficile de trouver le temps d'aborder spécifiquement cette thématique. Cependant, le Certiphyto est bien sûr pleinement intégré dans le projet agro-écologique. Pour les autres formations, les stagiaires peuvent éventuellement suivre des modules consacrés à cette thématique dans les formations longues.



Marie-Christine Patouillard Responsable formation BP REA CFPPA Le Valentin (26)



Pouvez-vous nous parler de votre formation et de votre parcours?

J'ai fait des études d'ingénieur agricole, je me suis ensuite dirigée vers l'enseignement et la formation dans différents lycées agricoles puis en maison familiale rurale. J'ai été responsable du BTS ESF (économie sociale familiale) et du BAC pro SMR (services en milieu rural) en MFR pendant 20 ans. Depuis 3 ans et demi, je suis au CFPPA du Valentin. D'abord intervenante vacataire, je suis maintenant responsable du BP REA. Je donne également des cours de mathématiques dans les filières agricole et agro-alimentaire, en formation adulte: CAP IAA, BP IAA et BP REA, et en apprentissage: BAC pro Bio-industries de transformation et BTSA.

Ouel type de public avez-vous dans le BP REA?

Le BP REA est un diplôme de niveau BAC qui permet de s'installer en tant que chef d'exploitation agricole. Le public qui vient se former ici est vraiment très hétérogène. Les stagiaires ont entre 18 et 60 ans, moitié femmes, moitié hommes. Ils viennent d'horizons très différents, de domaines socio-professionnels variés tels que le commerce, l'industrie, le tourisme... Leurs niveaux d'études sont très hétérogènes, certains n'ont pas de diplôme quand d'autres sont titulaires d'un master. Ils ont tous un projet d'installation assez précis, ils n'ont pas forcément la même vision de l'agriculture. Cela peut être un réel "choc des cultures". Nous accueillons aussi des personnes qui viennent suivre un module pour acquérir uniquement des compétences techniques, par exemple en maraîchage.



C'est un public vraiment très hétérogène et riche. Cela peut être un réel "choc des cultures".



Le BP RFA reste une formation très individualisée: les stagiaires peuvent choisir les modules qui les intéressent.



Comment le centre recrute-t-il les stagiaires ?

Dès le mois d'avril, nous organisons une réunion d'information collective par mois. Lors de ces journées, nous informons sur le BP REA et nous faisons passer des tests de niveau pour les candidats qui n'ont pas le BAC. Ces tests portent sur les mathématiques, l'expression et l'informatique ce qui nous permet d'adapter ensuite le parcours au niveau de chacun. Nous organisons également des entretiens individuels pour bien cerner la motivation des candidats, qu'ils nous précisent leur projet d'installation. Il est préférable qu'ils aient déjà travaillé dans le milieu agricole avant de se lancer dans ce projet qui est un véritable projet de vie. Pour ceux qui n'ont pas encore approché le milieu agricole, ils ont la possibilité de bénéficier d'une EMT (Evaluation en milieu de travail) avant l'entrée en formation afin de confirmer leur choix.

Comment la formation est-elle financée ?

La Région Rhône-Alpes finance la formation des demandeurs d'emploi.

Pour les personnes en congé individuel de formation, ce sont les fonds d'assurance formation aui financent.

Dans d'autres situations, ce sont les stagiaires qui financent eux-mêmes leur formation.

Comment le BP REA est-il organisé ?

Les groupes de formation sont constitués d'environ 25 personnes, mais tout le monde ne suit pas le cursus complet. La formation, organisée en modules, est largement individualisée, en fonction des diplômes, des compétences et du projet professionnel des candidats. Les modules dits professionnels sont communs à tous, d'autres, plutôt techniques, sont spécifiques et adaptés au projet d'installation. Les évaluations se déroulent toujours en fin de module, tout au long de l'année.

La rentrée d'une promotion s'effectue en trois vagues.

La première, mi-septembre, concerne les personnes qui ne possèdent pas de diplôme de niveau IV. Pendant les 4 premières semaines, elles vont suivre les modules généraux : expression, mathématiques et informatique. Leur formation dure 9 mois dont 6 semaines de stage.

La deuxième vague, mi-octobre, concerne les personnes ayant au moins un diplôme de niveau BAC mais pas de diplôme de niveau BAC+2. Elles abordent deux modules généraux tels que la biologie-écologie et la connaissance de la PAC. Leur formation dure 8 mois.

La troisième vague rentre fin octobre, elle est composée de personnes ayant un diplôme supérieur au niveau BAC+2. Le groupe entier est alors constitué et aborde les modules professionnels et techniques.

Comment se déroule la formation, avec des publics aussi différents ?

Ils sont tous très bienveillants entre eux, ils s'entraident. Un "parrainage" s'organise spontanément entre les plus mûrs et les plus jeunes, les plus diplômés et les plus en difficulté. Tout le monde est bien intégré malgré les différences de niveaux, d'histoires, de parcours, de projets.

Comment la formation est-elle adaptée pour des adultes qui ne sont pas toujours très mobiles ?

La formation est vraiment adaptée à chacun. Certains stagiaires souhaitent se spécialiser dans un domaine qui n'est pas proposé au Valentin. Par exemple, certains ont des projets d'installation en apiculture ou en transformation du lait. Ils peuvent tout de même suivre les modules communs ici, pour des raisons géographiques notamment, et suivre la formation spécifique à leur projet, à distance, via des plateformes informatiques de formation. De ce fait, nous travaillons en lien avec d'autres centres comme

Le Pradel, près d'Aubenas, ou La Côte St André qui proposent des formations complémentaires aux nôtres. Les stagiaires s'y rendent seulement 2 ou 3 semaines pour des regroupements. En complément, il peut aussi y avoir des conventions avec des exploitations qui s'engagent à former techniquement le stagiaire, en plus des 6 semaines de stage. Etre sur le terrain, c'est plus vivant!

Comment les stagiaires vivent-ils ce retour "sur les bancs de l'école" ?

Une grande majorité des stagiaires ont quitté les bancs de l'école depuis plusieurs années et le retour n'est pas toujours facile. Rester assis et concentré durant 7 heures peut se révéler compliqué. Voir l'intérêt d'une matière générale dans cette formation professionnelle n'est pas non plus évident. C'est pourquoi une pédagogie active, avec des approches diversifiées, permet de garder l'attention en cours. De plus, les stagiaires peuvent appréhender de retrouver certains modules. comme les mathéma-

Les stagiaires sont prêts à apprendre, ils sont très motivés, ils savent pourquoi ils sont là.

tiques, et de revivre des moments douloureux. Le formateur doit alors faire preuve de psychologie afin de dédramatiser et utiliser des situations issues du terrain afin de donner du sens aux apprentissages. Heureusement, les stagiaires sont motivés par leur projet d'installation et par son aspect technique, ils savent pourquoi ils sont là, ils sont donc prêts à apprendre. Ce qui ne serait pas possible avec des jeunes devient possible dans le cadre de la formation pour adultes : on peut traiter de comptabilité pendant une journée entière avec de la théorie et de la mise en application concrète. L'échange et le relationnel sont très importants. Avec les adultes, c'est donc une pédagogie particulière : il faut donner du sens à ce que l'on fait, partir du concret, et c'est ce que j'aime.

Qu'est-ce que l'agro-écologie pour vous et comment est-elle abordée dans la formation BP REA ?

L'agro-écologie, c'est une approche globale de l'agriculture. Elle est abordée dans tous les modules techniques, notamment en arboriculture et en maraîchage, sur les thèmes de l'irrigation, de la lutte contre les ravageurs, par exemple. Elle est abordée aussi de manière transversale avec tous les stagiaires, dans le cadre de l'agronomie. On organise des visites d'exploitations sous l'angle "approche globale". Par exemple, une exploitation agricole qui, grâce à un méthaniseur, valorise les déjections de bovins sous forme d'électricité ou de chaleur. Tout cela favorise les échanges entre les stagiaires qui ont des projets différents complémentaires et les incite à développer un réseau. Tout cela est une vraie richesse et contribue à leur ouverture.

Sigles:

CAP IAA: Certificat d'aptitudes professionnelles en industrie agro-alimentaire

BP IAA : Brevet professionnel en industrie agro-alimentaire

BP REA: Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole

BTSA: Brevet de technicien supérieur agricole



Rémi Tailhardas, 36 ans, 3 enfants, vit près de Romans En formation BP REA Apiculture au CFPPA Le Valentin (26)



J'avais des réticences : j'avais peur de retouver le fonctionnement scolaire. En réalité, c'est tout à fait différent.



Je me suis lancé dans l'apiculture en amateur. C'est passionnant et je compte en faire mon métier.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre projet ?

Je n'ai jamais eu aucun diplôme ; à l'âge de 18 ans, j'ai passé mon permis poids lourds et j'ai travaillé en tant que chauffeur routier. J'habitais dans la Loire mais j'étais souvent sur les routes, je voyais peu ma famille. Après un déménagement dans la Drôme, je comptais sur un poste plus sédentaire dans le domaine du transport, mais finalement ça ne s'est pas concrétisé. J'ai ensuite fait un peu d'intérim en attendant de trouver autre chose. Par ailleurs, j'avais déjà 5 ruches en tant qu'apiculteur amateur et un ami m'a parlé du BP REA. J'ai creusé l'idée et je me suis lancé dans la formation BP REA en vue de m'installer apiculteur.

Pourquoi cette passion pour l'apiculture?

J'ai toujours aimé les animaux et les abeilles en font partie, bien que cela soit particulier. Il y a 5 ans, je me suis lancé dans l'apiculture, j'ai découvert petit à petit. Je ne regrette pas du tout, c'est passionnant. Je suis locataire dans une ancienne ferme, j'ai donc déjà des locaux pour pouvoir installer mon activité.

Pourquoi avoir choisi l'établissement Le Valentin?

Au départ, j'ai contacté la Côte St André qui propose cette formation en apiculture, mais c'était complet. J'ai alors cherché un autre centre pour suivre le BP REA, tout en suivant les cours à distance en apiculture. Cette organisation avec une partie de la formation à distance est vraiment adaptée à la formation pour adultes. Ici, au Valentin, on m'a proposé cette formule qui me convient bien. J'ai passé l'entretien de motivation pour expliquer mon projet d'installation et j'ai donc été accepté dans cette formation.

Comme je n'avais pas de diplôme, j'ai suivi une remise à niveau en matières générales au début de la formation. Je n'ai pas eu de mal en mathématiques, j'ai toujours eu des facilités. Pour le français et l'informatique, cela m'a été très bénéfique.

Comment s'est passé votre retour "à l'école" ?

Au début, j'avais des réticences et des préjugés : j'avais peur de retouver le fonctionnement scolaire dans lequel je ne me sentais pas à l'aise étant jeune. En réalité, c'est tout à fait différent. On nous considère vraiment comme des adultes, la pédagogie est différente, on apprend avec plaisir, autrement. Je me suis également fait plein de contacts. Il y a une réelle convivialité entre stagiaires.

Comment se passe la formation BP REA, entre la partie théorique et pratique ?

Pour la partie apiculture, nous ne sommes que trois. Nous suivons la formation à distance avec la Côte St André. Nous travaillons en salle informatique, sur une plateforme de cours. Ce n'est pas toujours facile de se former sur l'ordinateur, nous n'avons pas de personne en face de nous pour rendre le cours plus vivant. Cependant, nous nous soutenons, nous entraidons et c'est vraiment motivant. C'est plus intéressant de cotôyer d'autres personnes, plutôt que de se former seul chez soi. Cela demande de l'autonomie, on se gère seul, mais l'envie fait qu'on y arrive.

Nous avons tout de même des cours en groupe pour la formation technique (biologie, agronomie...). C'est vivant et convivial et nous échangeons avec les autres stagiaires qui ont des projets tout à fait différents.

Nous avons également 4 semaines de regroupement à la Côté St André autour de l'apiculture et 6 semaines de stage en entreprise. Mon maître de stage m'a bien accueilli, je m'entends très bien avec lui. Par ailleurs, si nous souhaitons faire d'autres visites en entreprise, c'est possible. On est assez autonome pour organiser des visites. On est encadré, mais il y a tout de même une souplesse.

En apiculture, l'enseignement est donc surtout théorique, nous faisons beaucoup de lecture. Mais finalement, nous pratiquons pendant le stage et chez nous. Les deux autres stagiaires en apiculture ont aussi des ruches. Nous mettons en pratique ce que nous apprenons en cours.

Comment êtes-vous évalué?

Il y a des validations en fin de session de formation générale. Pendant l'année, il y a aussi des évaluations de cours, une évaluation sur la maîtrise de la comptabilité (c'est nécessaire pour s'installer) et une étude du territoire à rendre. A la fin de la formation, nous avons un rapport de stage et un plan d'installation à rendre ainsi que deux dossiers techniques sur l'apiculture.

L'évaluation ne se fait pas sous forme de notation mais en termes de compétences ou connaissances acquises ou non acquises. Pour le moment, j'ai tout validé mais si ce n'est pas le cas, je pourrais passer des rattrapages.

Il y a de grandes différences d'âges dans le groupe : est-ce que ça pose problème ?

C'est vrai qu'il y a de grandes différences d'âge dans le groupe des BP REA, mais l'ambiance est très bonne, il y a une bonne entente entre tous. Nous avons déjà organisé des repas ensemble, nous faisons du covoiturage pour venir. Nous comptons nous revoir par la suite, surtout avec les deux personnes qui suivent la même formation que moi.



Comment se passe le financement de votre formation ?

Je suis rémunéré par Pôle emploi pendant ma formation, et ma formation est financée par la région.

Allez-vous vous installer rapidement après la formation ?

J'aimerais m'installer apiculteur, d'ici 2 ans et demi environ. D'ici là, je vais travailler avec mon maître de stage et il faut que je fasse un PPP (projet professionnel personnalisé) tout en augmentant petit à petit mon cheptel et en préparant mon installation pour 2016-2017. J'aimerais avoir au moins 300 ruches, un minimum pour pouvoir en vivre. J'envisage par la suite de vendre à des magasins de producteurs dans la région ou de vendre sur Paris où je dispose de plusieurs contacts. En général, il n'y a pas de problème pour écouler sa production. Le plus difficile, c'est de bien produire!...



Nous avons aussi des cours en groupe pour la formation technique. C'est plus vivant et convivial.

On est encadré, mais il y a tout de même une souplesse.



LE DOSSIER

ENSEIGNER A PRODUIRE AUTREMENT



ancé en 2012 par le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Stéphane le Foll, le projet agroécologique vise à concilier performance économique, performance environnementale et performance sociale. Ce projet encourage à produire autrement grâce à un changement des pratiques agricoles, mais aussi des façons de penser. Bon nombre d'acteurs sont impliqués dans ce projet. Les établissements de l'enseignement agricole ont, eux-aussi, un grand rôle à jouer dans ce projet. Les outils pédagogiques doivent évoluer pour sensibiliser les élèves aux méthodes de production alternatives, plus durables économiquement et écologiquement. Ce sont les enseignants qui peuvent préparer les agriculteurs de demain à produire autrement.

Des référents agro-écologie ont été nommés dans toute la France : ils doivent accompagner la transition vers l'agro-écoloque des différents réseaux d'établissements.

Nous avons réalisé des entretiens avec trois référents agroécologie de la région, référents des réseaux des MFR, du CNEAP Rhône-Alpes et de l'enseignement public. Ils ont témoigné sur leur rôle au niveau régional, leur implication dans leur propre établissement et sur la façon dont ils voient la transition vers l'agroécologie.

Hervé Dumazel Référent agro-écologie, EPL Le Valentin (26)



Pouvez-vous nous parler de votre formation et votre parcours?

Je suis un "pur produit' de l'enseignement agricole !... Après un BTA (brevet de technicien agricole), puis un BTSA, j'ai été enseignant en productions animales puis en agronomie dans différentes classes et établissements de la région. L'agronomie m'intéresse vraiment : les sujets abordés sont très variés, c'est très large et c'est une science intégrative.

Je suis ensuite parti au lycée agricole de Guadeloupe de 1999 à 2006 où j'ai pu remettre au goût du jour, avec des élèves, des méthodes de culture basées sur des techniques ancestrales, qui sont la base de l'agriculture durable : utilisation de déchets verts comme substrat de culture, plantes associées, agro-foresterie...

En 2006, je suis arrivé au lycée du Valentin. Je suis enseignant en BAC techno, BAC S et en BTSA APV, filière dont je suis coordonnateur.

Ou'est ce que l'agro-écologie pour vous ?

L'agro-écologie, ce n'est pas une recette, il n'y a rien d'imposé, car ce n'est pas un modèle figé. L'agro-écologie, c'est une pédagogie de la question et non de la solution. C'est une démarche co-construite avec les élèves qui sont des "producteurs de connaissances et de références". L'agro-écologie englobe plusieurs systèmes ayant des objectifs sociaux, économiques et environnementaux : on retrouve finalement les 3 piliers du développement durable. Ce sont différents types d'agriculture qui entrent dans une démarche globale.

Ouel est votre rôle en tant que référent agro-écologie ?

Dans la région, il y a un référent par établissement public. Mon rôle se situe donc surtout au niveau de l'établissement du Valentin. J'anime localement le projet, je coordonne les informations des équipes pédagogiques sur les actions qu'elles ont menées, les thèmes abordés en lien avec le projet. Avec les autres référents de la région, nous avons des réunions pour échanger sur l'avancée du projet.



L'agro-écologie, ce n'est pas une recette, il n'y a rien d'imposé.

L'agro-écologie c'est une pédagogie de la guestion et non de la solution.



Pourquoi vous?

J'ai été volontaire pour être référent. Pour moi, c'était la suite logique de la dynamique lancée autour du plan Ecophyto sur lequel j'étais déjà bien engagé, aux côtés de l'exploitation du lycée. Et c'est un sujet fédérateur qui permet de réunir tout l'EPL: les élèves, les équipes pédagogiques, l'exploitation. 2 autres collègues travaillent également sur le projet: l'une à l'animation Ecophyto, l'autre est en train de réaliser un livre sur l'agro-écologie.

Comment se passe la mise en place du projet agro-écologique au niveau de l'établissement ?

Comme les autres référents, j'ai réalisé un état des lieux sur l'établissement : en parallèle du directeur de l'exploitation agricole qui réalise son propre diagnostic d'exploitation, tout ce qui est déjà fait en matière de formation autour de l'agro-écologie a été répertorié. C'est un diagnostic, une enquête auprès de toutes les équipes pédagogiques des centres de l'EPL qui est en lien avec le proiet d'établissement.

Au niveau de l'exploitation, la situation est déjà bien avancée puisqu'elle est déjà en bio mais nous nous fixons des objectifs tel que l'autonomie fouragère, les économies en eau. la diminution des intrants.

Au niveau de l'enseignement, avec le projet agro-écologique, je dirais que nous allons vers l'enseignement du complexe avec des pédagogies basées sur l'observation, la déduction, l'expérimentation... Ce n'est pas un enseignement de LA solution mais d'un faisceau de solutions.

Au début, les enseignants et les élèves étaient un peu déstabilisés, mais cette démarche est aujourd'hui bien mieux intégrée. Bien sûr, les savoirs de base sont toujours enseignés mais pour les applications concrètes, les élèves réfléchissent à de nouvelles méthodes, à de nouvelles pratiques, qui rentrent quelques fois en confrontation avec ce qu'ils voient chez leurs parents agriculteurs par exemple. On laisse les élèves réfléchir sur des alternatives ou innovations. Nous regardons ensuite si c'est réalisable. C'est une sorte de "brainstorming", une phase de réflexion riche avant de passer à la mise en place concrète sur le terrain. Le terrain est d'ailleurs très important : c'est en pratiquant qu'on apprend. Avec l'agro-écologie, nous nous lançons dans une aventure pédagogique, intellectuelle et de mise en situation dans une démarche participative.

77

Il faut aussi laisser s'exprimer les élèves sur leurs idées, sur des alternatives ou innovations.

Avec l'agro-écologie, nous nous lançons dans une aventure pédagogique, intellectuelle et de mise en situation.

La réussite du projet dépend de l'échange entre les équipes pédago-giques et l'exploitation, de l'échange avec les élèves. Il faut communiquer au plus près de chacun, s'écouter, être attentif à l'autre. Il faut aussi échanger avec les salariés des exploitations des lycées. Au lycée du Valentin, nous sommes proches. Nous pouvons vraiment avancer ensemble. Les élèves suivent de près le projet et les mises en place

concrètes. Par exemple, nous testons la culture sous couvert permanent, le semis direct sans travail du sol pour développer la synergie entre les plantes et limiter le développement de l'ambroisie. Les élèves suivent de très près ce projet et, comme c'est un projet à long terme, ils transmettent leurs connaissances aux promotions suivantes qui continueront le suivi. C'est aussi un partage d'informations, d'expériences.

Est-ce que toutes les disciplines sont concernées ?

Toutes les disciplines peuvent s'inscrire dans le projet : cela permet de créer un ensemble cohérent. En mathématiques, le professeur peut utiliser les données des essais pour faire des exercices de statistiques, la biologie est pleinement intégrée dans le suivi de la biodiversité fonctionnelle... Il faut aussi que l'on intègre dans le projet le volet transformation et commercialisation : enseigner à transformer et consommer autrement. Pour l'instant, la formation des enseignants est assez peu développée, elle se met en place progressivement avec des visites sur le terrain, des interventions de scientifiques, quelques sessions de formation nationales.

Toutes les disciplines peuvent s'inscrire dans le projet : il faut créer un ensemble cohérent.



Comment se passent les stages en entreprise pour les élèves ?

Les stages travaillent l'ouverture d'esprit des élèves. Sur le terrain, ils voient différents systèmes d'agriculture, qu'ils soient conventionnels, bio, raisonnés... Ils peuvent comparer, en discuter entre eux et voir concrètement ce qui est réalisable ou non.

Dans combien de temps pensez-vous que l'agro-écologie sera bien installée ?

Je dirais d'ici 2025. C'est l'échéance que nous nous sommes donnés. Nous sommes dans une phase de transition avec des systèmes conventionnels qui perdurent et de nouveaux systèmes alternatifs qui émergent. L'agro-écologie n'est pas un système figé mais elle inclut une multitude de techniques et systèmes différents.

Est-ce que les élèves participent au salon Tech&Bio qui se déroule sur l'établissement ?

Oui, les élèves et les équipes pédagogiques y participent très concrètement. Par exemple, les étudiants vont présenter cette année une collection de maïs montrant une grande diversité génétique, depuis l'ancêtre du maïs jusqu'aux variétés actuelles. C'est une bonne expérience pour les élèves parce qu'ils sont ici en situation professionnelle, ils rencontrent des professionnels. C'est valorisant pour eux et très formateur.

Sophie Queyron, référente agro-écologie pour le réseau MFR MFR Bourgoin-Mozas (38)



Pouvez-vous nous parler de votre formation et de votre parcours ?

J'ai d'abord fait un BTS ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation), puis une licence GA3P (gestion et accompagnement professionnel et personnel) à Lille. J'ai été installée en tant qu'agricultrice pendant 12 ans, spécialisée dans l'élevage bovin et les volailles (en vente directe). Mais j'ai toujours voulu enseigner, alors depuis 8 ans j'enseigne la gestion. Je suis également responsable du pôle élevage pour les BAC pro CGEA et responsable des plannings de la MFR.

Qu'est ce que l'agro-écologie?

L'agro-écologie, ce sont des pratiques en accord avec des valeurs et l'environnement. L'environnement doit être appréhendé comme un facteur de production, il faut composer avec lui, le prendre en compte. L'agro-écologie c'est avoir une approche globale, c'est un système qui inclut un ensemble de facteurs. Il ny a pas de recette tout faite : il faut s'adapter à son environnement et prendre en compte les possibilités de son exploitation en choisissant les meilleures pratiques.

Vous êtes référente agro-écologie dans le réseau des MFR. Quel est votre rôle ?

Je suis chargée de créer le lien entre les MFR, de transmettre les informations. Je suis aussi chargée de centraliser toutes les informations concernant les actions, pratiques et avancées de chaque établissement dans le projet agro-écologique.

Pourquoi vous?

Je pense que le fait d'avoir été installée agricultrice a beaucoup joué. J'ai de l'expérience et une approche du terrain : je pourrai être plus à même de voir quelles actions peuvent fonctionner ou non.

Il n'y a pas de recette tout faite : il faut s'adapter à son environnement et prendre en compte les possibilités de son exploitation.

Comment s'est passé votre formation pour être référente agro-écologie?

J'ai suivi 2 semaines de formation organisées au niveau national. Nous avons eu des intervenants scientifiques de haut niveau. C'était vraiment riche et complet. Nous avons pu voir que ce projet est porté très fortement par beaucoup de scientifiques et c'est à notre tour de le mettre en place concrètement

Comment se passe la mise en place du projet agro-écologique au niveau du réseau des MFR ?

Une première réunion a eu lieu où étaient réunis tous les formateurs et directeurs des MFR qui ont des formations dans le domaine de la production. Une deuxième réunion a suivi avec les MFR du secteur de l'aménagement. Le thème de l'agro-écologie a été abordé et les lignes directrices données. Aujourd'hui, il s'agit de lancer les actions, de trouver des référents pour chaque établissement qui soient des relais pour les informations et qui peuvent impulser la démarche dans leur structure. Nous sommes en train de mettre cela en place.

Les établissements font déjà des choses relevant de pratiques agro-écologiques mais il faut aller plus loin. Comme dans chaque réseau, des fichesactions sont rédigées par les établissements. Dans le réseau MFR, il s'agit notamment d'intégrer l'alternance dans les actions. Il est nécessaire d'avoir une démarche collective des MFR et la question est aussi de savoir comment greffer les établissements qui dispensent des formations "services" au projet. Ils sont surtout dans une logique de "consommer autrement". Nous y travaillons pour qu'ils soient intégrés pleinement dans le projet.

Nous nous basons sur les "10 clés de l'agro-écologie" et nous essayons de les intégrer dans les différents thèmes de l'alternance. Par exemple, le développement durable de l'apiculture n'est pas encore bien abordé, nous souhaitons développer ce thème.

Nous voulons aussi fédérer les maîtres de stage autour du projet, créer un réel mouvement collectif. Nous devons donc travailler sur ce sujet avec les agriculteurs et c'est un réel défi. Les échanges entre élèves et maîtres de stage sont très riches. Les professionnels apportent des connaissances, des savoir-faire aux jeunes et les échanges que les stagiaires peuvent avoir avec eux sur ce qu'ils voient en cours, notamment l'agro-écologie, peuvent être un point de départ intéressant.



77

Il faudra que tous les enseignants soient dans la dynamique de l'agro-écologie : c'est essentiel pour avancer et pour faire changer les façons de penser.

Nous espérons que les nouvelles façons d'approcher l'agriculture seront utilisées par nos élèves par la suite.

Nous avons une certaine souplesse dans la conduite du projet. Nous avons une ligne directrice mais chaque réseau d'établissements met en place ses propres actions. Ne pas avoir de recette toute prête permet de ne pas avoir de pression, mais ça peut aussi être perturbant parce que nous ne savons pas toujours par où commencer. Le principal est de mettre en place des choses concrètes et réalisables. Des formations nationales pour les formateurs des nos établissements vont se mettre en place petit à petit. Nous aurons aussi des intervenants au niveau régional. De plus, je vais bientôt rencontrer les référents des autres réseaux régionaux MFR pour mutualiser nos pratiques et nos projets.

Il est nécessaire d'avoir une démarche collective des MFR.

Et dans votre établissement ?

A la MFR de Bourgoin-Jallieu, je mène le projet accompagnée d'un collègue, aussi très impliqué. Nous travaillons pour faire ressortir davantage les aspects de l'agro-écologie dans tous les thèmes d'études d'alternance sur la période 2015-2016. Des actions sont déjà mises en place comme le voyage d'étude hors région en Camargue pour les classe de seconde en lien avec la biodiversité. Nous travaillons aussi beaucoup sur l'ouverture d'esprit des jeunes qui leur permettra de ne pas avoir peur des idées nouvelles. C'est cette ouverture, qu'ils n'ont pas forcément dans leur milieu familial, qui peut être bénéfique pour mettre en place le nouveau projet agro-écologique. Nous espérons que les nouvelles façons d'approcher l'agriculture seront utilisées par nos élèves par la suite.

Est-ce que toutes les disciplines sont concernées ?

Oui, à terme, il faudra que toutes les disciplines soient concernées, que tous les enseignants soient dans la dynamique de l'agro-écologie : c'est essentiel pour avancer et pour faire changer les façons de penser. En cours de documentation par exemple, les élèves font des recherches sur l'agro-écologie. Chaque matière, technique ou générale, peut se prêter à l'agro-écologie. Les professeurs des matières générales peuvent notamment participer aux visites d'exploitations pour ensuite pouvoir s'appuyer là-dessus pour faire leurs cours. L'agro-écologie doit s'inscrire de manière transversale dans les différents enseignements.

Quelles difficultés rencontrez-vous pour mener ce projet ?

Au niveau des agriculteurs, même s'ils veulent se lancer dans le projet, ils ne sont pas complètement libres, leur activité dépendant aussi des coopératives, semenciers... Il faut donc déverrouiller le système pour que chacun s'implique bien dans le projet. Si le travail de réseau entre tous les acteurs fonctionne bien, alors le projet réussira. Il faut vraiment que tous aillent dans le même sens.

Au niveau des enseignants, nous n'avons pas vraiment de réticence sur le projet. C'est plutôt motivant d'avoir un projet commun qui met tout le monde dans le coup!

Au niveau des jeunes, certains ont des parents agriculteurs qui travaillent en agriculture conventionnelle. Les discours chez eux peuvent être différents d'ici. Mais nous leur expliquons que chaque exploitation est différente : il faut s'adapter selon ses possibilités donc nous n'imposons rien.

David Messa, référent agro-écologie pour le réseau CNEAP Rhône-Alpes – Lycée horticole de Lyon-Pressin (69)



Pouvez-vous nous parler de votre formation et votre parcours ?

J'ai tout d'abord suivi un BEPA Cultures pérennes au lycée horticole de St Ismier à Grenoble, puis un BTA Paysage. J'ai poursuivi par un BTSA Production horticole au lycée horticole du Bocage à Chambéry. J'ai travaillé dans une entreprise de paysage, puis j'ai fait un remplacement, en tant qu'enseignant, au lycée horticole de Pressin. J'ai ensuite suivi une formation pour valider une licence ingénierie de projet en agro-équipement. J'ai été enseignant dans cet établissement jusqu'en 2008, puis je suis devenu responsable de l'exploitation du lycée. Avec moi, il y a trois salariés permanents et un saisonnier pour 6 mois. Le lycée compte 15 enseignants techniques et de matières générales.

Pour vous, qu'est ce que l'agro-écologie?

On trouve énormément de définitions de l'agro-écologie. Je pense que l'agro-écologie c'est surtout une affaire de bon sens. Par exemple, on ne traite que s'il y a un réel besoin, après avoir utilisé d'autres techniques. C'est une approche globale : il faut nourrir le sol d'abord, et non les plantes. L'agro-écologie c'est la préservation des ressources de la nature, la performance économique et écologique. Dans le cas de l'horticulture, c'est par exemple utiliser toutes les techniques alternatives possibles pour produire avec moins de pesticides, utiliser la faune utile comme moyen naturel de lutte. Pour installer les principes agro-écologiques, il faut d'abord modifier les façons de penser, tournées majoritairement vers l'agriculture traditionnelle. Des collectifs d'agriculteurs, des GIEE (groupements d'intérêt economique et environnemental) se sont formés pour mener de façon collective des projets agro-écologiques. Ils s'engagent à modifier leurs pratiques pour viser des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.



Vous êtes référent agro-écologie pour le réseau des établissements privés. Ouel est votre rôle ?

Je suis chargé de diffuser l'information sur l'agro-écologie dans les établissements du CNEAP Rhône-Alpes. Je centralise toutes les informations des différents établissements, les actions engagées... Les relais dans les établissements sont en cours de mise en place.

Pourquoi vous?

Je fais partie depuis 3 ans du réseau des directeurs d'exploitations des lycées agricoles de la région. Je participe déjà à des actions communes menées par ce réseau. Je pense que c'est pour cela que j'ai été sollicité pour être référent agro-écologie pour le réseau du CNEAP Rhône-Alpes. J'ai tout de suite accepté parce que ça changeait de ce que je faisais dans mon exploitation et ça me permettait de me lancer dans un projet collectif en lien avec d'autres établissements. C'est toujours intéressant de partir sur de nouveaux projets.

Comment s'est passée votre formation pour être référent agro-écologie?

J'ai suivi deux formations, une semaine en novembre 2014 et une semaine en mars 2015. Tous les référents agro-écologie de France étaient présents, environ 130 personnes. Nous avons eu des interventions de scientifiques de haut niveau qui ont abordé la partie recherche et développement, l'innovation en agro-écologie ou encore les expérimentations réalisées dans ce domaine. Entre référents, nous avons pu échanger nos idées sur nos programmes régionaux, sur les pratiques pédagogiques en lien ou non avec les exploitations, sur le moyen de diffuser le projet agro-écologique mais aussi sur la façon de l'enseigner. Ceci est un des points clés. Il faut former nos jeunes le plus tôt possible à l'agro-écologie. Nous avons aussi travaillé sur la conduite de projet, sur la façon de fédérer et animer son équipe dans nos établissements respectifs. Il n'y a d'ailleurs pas de recette toute prête. La ligne directrice est donnée mais chaque référent prend en main son réseau d'établissements à sa manière.

Comment se passe la mise en place du projet agro-écologique au niveau du réseau ?

A ce stade, le projet n'en est qu'à son début. Ce sont les établissements qui ont une exploitation qui font partie de la première vague du projet : lycées horticoles de Chambéry et de Pressin, lycées agricoles de Sandar à Limonest et de Ressins à Nandax, ISETA de Poisy. Le lycée de Combloux et celui de Feurs, qui ont essentiellement des formations "services", ont également rejoint ce premier groupe.



E.

Le travail collectif et le partage d'expériences sont essentiels : ce sont des éléments qui permettront de mener à bien le projet.

Dans les exploitations des lycées agricoles, le travail autour de l'agro-écologie peut se mettre en place très concrètement par des actions de terrain mettant en lien les enseignants et les élèves. Combloux, avec sa cuisine centrale qui livre des repas à des structures d'accueil, va travailler sur l'approvisionnement local. Feurs, avec sa crèche d'application, travaille sur l'intégration des connaissances du développement durable en menant un projet en lien avec l'alimentation des enfants.

Le CNEAP Rhône-Alpes organise des réunions de coordination pour faire le point sur les avancées du projet dans chaque établissement. A ce jour, nous avons réalisé un état des lieux des pratiques, en lien avec l'exploitation ou non. Il y a déjà des pratiques agro-écologiques dans les établissements, mais il s'agit aujourd'hui de les formaliser, de mettre un mot dessus. Pour cela, le travail collectif et le partage d'expériences sont essentiels : ce sont des éléments qui permettront de mener à bien le projet. Chacun des 7 établissements a fait l'inventaire des activités pédagogiques en lien avec l'agro-écologie. A Pressin par exemple, avec l'enseignant d'agronomie de BAC pro Productions horticoles, nous conduisons différents processus de maraîchage en agriculture biologique. Nous travaillons aussi sur la connaissance du sol pour l'améliorer sans le détruire.

D'ici 2016, il faudra faire adhérer tous les établissements du réseau CNEAP Rhône-Alpes à ce projet. Ils pourront s'appuyer sur l'expérience des 7 premiers établissements. Il faut que les établissements "services" trouvent aussi leur place dans le projet agro-écologique. Le but est qu'en 2019, toutes les exploitations des lycées aient fait leur transition vers l'agro-écologie. Les actions à mettre en place pour le réseau doivent être concrètes et réalisables. Il est nécessaire de regarder avec chaque établissement ce qui peut être fait ou non, en tenant compte de leur situation, pour ne pas mettre en danger l'économie des exploitations. C'est un enjeu fondamental. L'agro-écologie, c'est concilier la performance économique et envrionnementale.

Et dans votre établissement ?

Sur l'exploitation de Pressin, nous essayons de réduire au maximum les intrants, de limiter la consommation en eau et en énergie en cultivant des plantes plus rustiques et résistantes, de convertir une partie de la production en bio, de développer la vente directe... Concernant l'enseignement technique, nous souhaitons que l'exploitation soit aussi un outil pédagogique et serve de base de démonstration. Les enseignants techniques consacrent un jour par semaine à différentes expérimentations, menées avec les élèves, sur les cultures horticoles. Il est nécessaire que les cours dispensés soient aussi tournés vers la pratique : ceci permet de mettre en oeuvre concrètement les connaissances théoriques en agro-écologie et de diffuser et valoriser ces nouvelles pratiques. Au niveau de l'eau, nous avons un étang et nous récupérons également toute l'eau de pluie des toitures. Nous sommes complètement autonomes en eau et, grâce à un système de lagunage naturel, nous n'avons pas besoin de la traiter.

Nous souhaitons que l'exploitation soit aussi un outil pédagogique et serve de base de démonstration.

Est-ce que toutes les disciplines sont concernées ?

Oui, bien sûr! Il faut créer un réel mouvement collectif, que tous les professeurs soient dans la dynamique de l'agro-écologie. C'est un projet pluridisciplinaire: tout le monde doit être dans le coup! Là est le défi. Il faut que chacun s'imprègne du projet et le porte. Par exemple, le professeur de maths peut faire des exercices en lien avec l'agro-écologie (calcul de volume de terre, de surface de serre, comptage de faune auxiliaire et statistiques...) et le professeur de français peut faire étudier des articles sur l'agro-écologie. De plus, l'innovation pédagogique sera au coeur du projet: les enseignants vont se réunir d'ici la fin de l'année afin de confronter leurs méthodes pédago-

giques d'enseignement. Les professeurs d'agronomie et de biologie-écologie ont déjà la volonté de travailler ensemble autour du sol car celui-ci est la base de l'alimentation des plantes. C'est le collectif qui fera la force du projet!

Il faut créer un réel mouvement collectif, que tous les professeurs soient dans la dynamique de l'agro-écologie.

Former les élèves, c'est l'enjeu principal?

Oui, le véritable enjeu c'est de former les élèves. C'est la première génération qui va entrer dans la vie professionnelle après une formation plus tournée vers l'agro-écologie. Dans 4 ans, ces jeunes seront installés. Il faut les former dès maintenant pour qu'ils puissent porter ce projet au mieux par la suite. C'est vrai que ce n'est pas toujours facile car certains jeunes ont des parents agriculteurs qui travaillent plutôt avec des méthodes traditionnelles. Le discours chez eux est parfois différent d'ici. Toutefois, nous n'imposons pas de méthodes, il n'y a pas de recette toute faite. Nos méthodes peuvent être performantes sur certaines exploitations et ne pas fonctionner sur d'autres. C'est l'échange, la démonstration pratique, l'analyse des situations qui sont intéressants.

Il faut les former dès maintenant pour qu'ils puissent porter ce projet au mieux par la suite.

Et au niveau des programmes pédagogiques et référentiels de diplômes ?

Les diplômes de l'enseignement agricole sont en cours de rénovation pour intégrer l'agro-écologie. Une certaine souplesse au niveau des programmes permet aux établissements d'adapter la formation à la situation locale. Ici, nous construisons le projet avec les BAC pro et les CAPA. Par exemple, avec la classe de seconde pro productions végétales, l'accent est mis sur la conduite des cultures horticoles dans le respect de l'environnement.

Dans combien de temps pensez-vous que la dynamique de l'agro-écologie sera bien installée ?

Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, porte fortement ce projet. La note de service du 16 février 2015 relative à la transition agro-écologique, qui s'adresse aux établissements d'enseignement agricole, a été signée par le ministre lui-même. C'est un signe fort ! Si la volonté politique se maintient dans cette direction, je dirais qu'il faudra sans doute dix ans pour que l'on voit très concrètement les avancées sur le terrain. En 2025, l'agro-écologie sera certainement bien installée. Mais pour cela, il faut que tous les acteurs soient prêts à aller dans cette direction : la recherche, les coopératives, les agriculteurs mais aussi les banques, qui ont pour l'instant un peu de mal à accorder des prêts à des agriculteurs qui s'installent dans une logique agro-écologique, un peu éloignée des principes de l'agriculture traditionnelle.

Quelles difficultés rencontrez-vous pour mener ce projet ?

Les délais sont très courts pour mettre en place ce projet agro-écologique : c'est donc un réel challenge. Par ailleurs, le rôle de référent n'est pas toujours facile : il faut gérer un projet et animer une équipe. Une autre difficulté réside dans l'amalgame que beaucoup font entre agro-écologie et agriculture biologique. Que ce soit du côté des enseignants ou des agriculteurs, certains sont réticents au bio et sont donc, à priori, assez en retrait par rapport à l'agro-écologie. Or, la conversion bio n'est qu'un volet possible du projet agro-écologique. Il y a d'autres directions possibles comme le développement de l'apiculture, la diminution du recours aux antibiotiques vétérinaires, la réduction des produits phytosanitaires... Chacun peut faire un peu dans la direction de l'agro-écologie, suivant le point de départ de chacun et sa situation. C'est une démarche de long terme à laquelle chacun participe selon ses moyens, ses possibilités.



77

Si la volonté politique se maintient dans cette direction, je dirais qu'il faut dix ans pour que l'on voit évoluer concrètement les choses.

L'enseignement agricole, c'est aussi.....



Le certificat individuel pour l'utilisation des produits phytosanitaires (Certiphyto). C'est un

dispositif de formation prévu par le plan Ecophyto pour l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires.

Au 31 juillet 2015, 33 000 personnes ont été formées et ont demandé leur certiphyto en Rhône-Alpes.

Ce dispositif arrive à terme le 26 novembre 2015. Une nouvelle version de ce certificat sera mise en place en 2016 avec le plan Ecophyto II. Les évolutions vont concerner l'actualisation des contenus, l'évaluation des connaissances et une simplification des modalités d'acquisition.



Le certificat capacitaire «animaux de compagnie d'espèces domestiques».

Pour 2014, 303 certificats ont été délivrés en Rhône-Alpes, en augmentation de 20 % par rapport à 2013. Depuis le 1er janvier 2015, le

dispositif a changé: pour obtenir ce certificat, il faut réaliser une formation de deux jours et réussir un test. Des organismes de formation ont été habilités par la DRAAF pour délivrer ces certificats.



La formation à l'hygiène pour les établissements de restauration commer-

Ciale a été mise en place en 2012. En effet, tous les établissements de restauration commerciale doivent avoir au moins une personne ayant au mini-

mum 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la restauration. Si ce n'est pas le cas, une formation de 14 heures sur l'hygiène est obligatoire. En 2014 et pour Rhône-Alpes :

- 196 organismes de formation ont déposé une déclaration d'intention à réaliser des formations en conformité avec la réglementation.
- 3 662 personnes ont été formées dont 3 075 pour la restauration traditionnelle, 795 pour la restauration rapide, 308 pour les cafétérias et libre-service.

La validation des acquis de l'expérience

La VAE est un dispositif permettant d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel en faisant valoir une expérience professionnelle et/ou sociale d'au moins trois ans en rapport avec le secteur et le niveau concernés. La VAE constitue une voie d'obtention des diplômes professionnels au même titre que la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue des adultes.



En permettant la reconnaissance des compétences, l'accompagnement des parcours professionnels, la VAE est un outil de gestion des compétences dont les entreprises commencent à s'emparer. Les projets de VAE au sein des entreprises se développent depuis 2009. Pour favoriser ces projets collectifs, la DRAAF participe à la plateforme qui réunit les différents certificateurs de Rhône-Alpes.

La DRAAF est l'autorité académique pour les diplômes et les certifications du MAAF. Elle assure ainsi la communication et le conseil, instruit les dossiers de demandes, délivre la recevabilité des dossiers, organise la validation et les jurys.

Près de 2 000 personnes ont entamé une démarche de validation des acquis de l'expérience entre 2003 et 2014 à la DRAAF Rhône-Alpes ; 97 % des dossiers ont été déclarés recevables.

Les diplômes les plus demandés en VAE à la DRAAF se répartissent par tiers :

1/3 des demandes portent sur le BP REA (brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole). Cette voie de certification est complémentaire à celle de la formation continue et elle peut fournir une réponse adaptée aux actifs qui ne pouvent pas se libérer pour suivre une formation en centre.

1/3 des demandes concernent des BTSA. Le dispositif permet une valorisation et une sécurisation des parcours professionnels en permettant la poursuite d'une évolution de carrière. Beaucoup de candidats ayant obtenu le BTSA par la voie de la VAE déclarent vouloir poursuivre leur démarche vers une certification de niveau II et notamment vers des licences professionnelles.

1/3 des demandes concernent des diplômes variés notamment dans le domaine de l'aménagement paysager.

85 % des candidats se sont vu délivrer une validation totale,

14 % une validation partielle.

Pour poursuivre sur ce sujet : www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Validation-des-Acquis www.vae.chlorofil.fr/

La coopération internationale

Mission à part entière de l'enseignement agricole, la coopération internationale est fortement ancrée dans les établissements d'enseignement de la région. À travers des projets interdisciplinaires collectifs ou individuels, c'est l'occasion pour les jeunes d'enrichir leurs projets personnels et



professionnels en découvrant d'autres manières de travailler, de s'ouvrir à des cultures différentes et à la solidarité internationale, de rencontrer d'autres jeunes et de pratiquer les langues étrangères. L'ouverture à l'international peut prendre différentes formes telles que les échanges de groupes de jeunes, les voyages d'études, les stages en entreprise, la réalisation d'une partie du cursus à l'étranger, mais aussi l'accueil de jeunes étrangers dans les lycées.

Ouelques chiffres sur la mobilité des apprentis :

168 apprentis agricoles en formation sont partis à l'étranger en 2014. Depuis 2010, le taux de départ est passé de 5 à 10 %. Les partenariats engagés par les CFA avec les pays accueillants se pérennisent. Les apprentis de niveau IV sont les plus impliqués dans la mobilité. Les niveaux V restent minoritaires. La majorité des séjours se déroule sur une durée de 2 à 3 semaines. 80 % des séjours ont lieu dans des pays européens. Les principales destinations sont l'Italie avec 38 % des apprentis, le Royaume Uni avec 25 %, la Roumanie 14 % et l'Allemagne 12 %.

La professionnalisation est l'objectif principal de la mobilité. Mais l'acquisition de nouvelles compétences, l'autonomie et l'ouverture sur le monde sont

également identifiés au retour des voyages. La plupart de ces projets est financée par des fonds régionaux associés aux fonds européens.

Quelques exemples :

Le CFA régional agricole public développe de nombreux projets de mobilité internationale permettant ainsi à de plus en plus d'apprentis de bénéficier de stage à l'étranger pendant leur cursus. Pour aller plus loin et renforcer le partenariat déjà engagé, le CFA a signé, un certificat de jumelage avec un centre de formation allemand, « Edith Stein Schule », situé dans la région du Bade-Würtemberg. Cette entente devrait ainsi permettre de poursuivre et développer les projets de mobilité avec une réciprocité.

Projet Leonardo Mobilité apprentis: 48 apprentis de niveau V et IV ont réalisé un stage en entreprise à l'étranger (Italie, Allemagne, Slovénie) durant l'année 2014.

Le CFA régional est partenaire d'un projet ERASMUS+ sur le thème « Regards croisés et échanges de pratiques sur les formations professionnelles liées aux métiers de la petite enfance ». Ce dossier favorise la formation des personnels à l'étranger. Des formateurs et maîtres d'apprentissage sont partis une semaine en 2015, en Allemagne, en Autriche et en Croatie

Le CFA des MFR: Les apprentis de BAC pro CGEA de l'antenne de Montluel réalisent 3 semaines en Roumanie dans le cadre d'un programme Léonardo - Erasmus+ (6 apprentis en 2014, 7 en 2013).

Le CFA du CNEAP Rhône-Alpes: Les apprentis de BAC pro Productions horticoles et Aménagements paysagers de St Genis Laval partent une quinzaine de jours au Québec, les secondes pro partent une semaine à Malte. A Poisy, les BTSA GEMEAU ont réalisé un voyage d'étude aux Pays-Bas, tandis que les BTSA Aménagements paysagers se sont rendus en Suisse.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les outils numériques prennent de plus en plus de place dans notre vie professionnelle et personnelle. La manière d'utiliser ces outils est très inégale en fonction des individus. Tous les rapports nationaux et européens montrent que la formation des personnels doit être une priorité pour promouvoir l'innovation pédagogique dans le domaine du numérique. Deux séminaires, national et régional, sur l'innovation pédagogique ont montré que le numérique éducatif a toute sa place dans l'évolution des pratiques pédagogiques dont l'initiative de changement doit venir du terrain. Une des spécificités de l'enseignement agricole est d'avoir en son sein deux catégories de personnels avec des statuts spécifiques :

les professeurs en technologie informatique et multimédia qui assurent souvent la fonction de R-TIC (responsable des TIC de l'EPLEFPA) en parallèle de leurs heures de cours et d'une animation de projets de développement des TIC.

les techniciens de formation et de recherche spécialisés dans le domaine de l'informatique, la bureautique et l'audiovisuel, qui gèrent les aspects techniques et sont en relation avec les différents usagers.

Grâce à ces personnels, les établissements disposent de personnes-ressources permettant d'avancer sur de nombreux projets tels que l'environnement numérique de travail (ENT), la formation ouverte, les usages de nouveaux outils multimédia, l'accès internet très haut débit, la gestion et la sécurité des systèmes d'information,...

La DRAAF anime ce réseau d'une trentaine de personnes par l'intermédiaire de son délégué régional aux TIC. Grâce à une équipe régionale de trois personnes, une assistance est faite aux établissements publics dans les domaines pédagogique et administratif sous l'angle de deux volets « usage » et « technique ». Le nouvel ENT est en train d'être déployé sur toute la région en partenariat avec le conseil régional et les deux rectorats. Des formations pour les équipes enseignantes sont mises en place en vue de maîtriser rapidement ce nouvel outil.

Le défi numérique est en cours : l'enseignement agricole a des atouts pour ce nouveau challenge.

L'enseignement agricole en chiffres

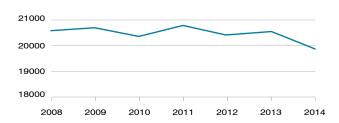
L'enseignement agricole Rhône-Alpes représente 93 établissements répartis sur l'ensemble du territoire.

Ces établissements sont organisés en 4 «composantes» : enseignement public, privé temps plein (CNEAP, UNREP), privé en alternance (MFR). Ce sont environ 20 000 élèves et 3 000 apprentis qui sont scolarisés dans l'enseignement agricole régional et qui préparent des diplômes relevant du ministère chargé de l'Agriculture.

▶Les tableaux et graphiques concernent les effectifs des années scolaires jusqu'à 2014/2015

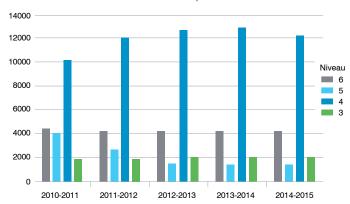
Les effectifs d'élèves et les évolutions

Effectifs d'octobre



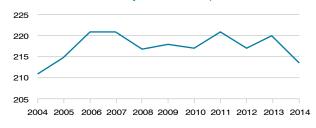
Les chiffres au 1er octobre 2014					
	Public	Privé temps plein a	Privé rythme approprié	Privé total	Total
Niveau VI - DIMA 4ème-3ème	268	1 590	2 375	3 965	4 233
Niveau V - CAPA	161	832	411	1 243	1 404
Niveau IV - Voies générale et technologique (2nde GT, 1ère et Term)	1 858	604	136	740	2 598
Niveau IV - Voie professionnelle (2nde pro, 1ère et Term)	2 542	3 140	3 891	7 031	9 573
Niveau III - BTSA, classe prépa	987	713	347	1 060	2 047
Total	5 816	6 879	7 160	14 039	19 855

Evolution des effectifs scolaires par niveau source: DRAAF/SRFD



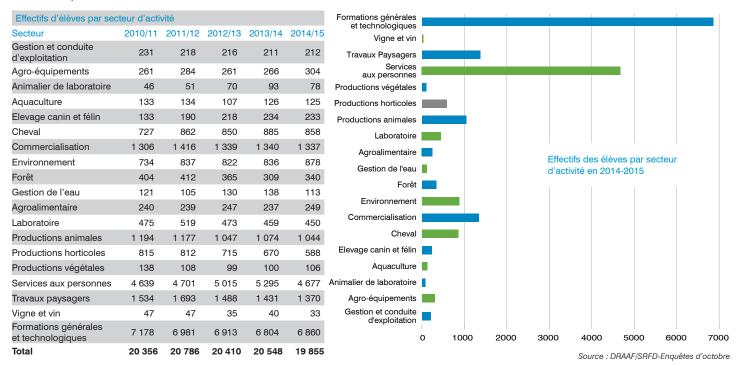
Effectifs d'é	lèves par niv	/eau				
Niveau	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	Evol.
6	4 375	4 225	4 243	4 183	4 233	7
5	4 003	2 667	1 497	1 405	1 404	\leftrightarrow
4	10 090	12 014	12 644	12 915	12 171	×
3	1 864	1 859	2 002	2 018	2 018	\longleftrightarrow
2	24	21	24	27	29	\leftrightarrow
Total	20 356	20 786	20 410	20 548	19 855	×

Evolution du nombre moyen d'élèves par établissement



Les établissements ont entre 215 et 220 élèves en moyenne. La baisse des effectifs entre 2013-2014 et 2014-2015 (- 3,4 %) concerne essentiellement les niveaux IV.

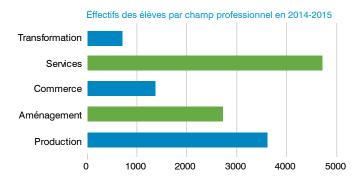
Evolution par secteur d'activité



Les formations générales et technologiques sont majoritaires du fait de l'importance des effectifs en classe de 4e et 3e. Le secteur des services aux personnes représente le cinquième des effectifs totaux.

Les évolutions par champ professionnel

Formations professionnelles	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	% régional
Production	3 883	3 618	3 699	3 581	28
Aménagement	3 047	2 805	2 714	2 701	21
Commerce	1 416	1 339	1 340	1 337	10
Services	4 701	5 015	5 295	4 677	36
Transformation	758	720	696	699	5
Total	13 805	13 497	13 744	12 995	///
Formations générales et techno.	6 981	6 913	6 804	6 860	///



Source : DRAAF/SRFD-Enquêtes d'octobre

Deux élèves sur trois suivent une formation professionnelle dont plus du tiers dans le secteur services. Le secteur production diminue légèrement. Le secteur aménagement se stabilise. La baisse du secteur services correspond à la fin des filières double flux liées à la rénovation de la voie professionnelle.

Les catégories socioprofessionnelles des parents des élèves en formation

—	11.7.15		1.7		e e e	The second second second
Pourcentage	d'eleves	selon la	catedorie	SOCIO-Pro	tessionnelle	des narents

Année	Agriculteurs et salariés agricoles	Ouvriers et employés	Cadres et professions intermé- diaires	Artisans et commer- çants	Inactifs	Retraités	Autres
2004	10,5	45,2	20,3	9,7	9,5	1,9	2,9
2005	9,4	46	20,4	9,2	9,3	1,9	2,9
2006	9,2	45,9	21	10,3	8,7	1,9	2,9
2007	8,9	46,6	21,5	10,2	7,7	2	3,1
2008	8,5	46,9	21,8	10,4	7,3	1,9	3,3
2009	8,2	45,9	22,2	10,7	8,2	1,7	3,1
2011	7,7	45,7	25,5	11,4	8,1	1,5	0,1
2012	7,1	46,1	25,2	11,8	8,5	1,3	0
2013	6,8	45,6	26	11,5	8,8	1,3	0
2014	6,9	45,5	25,8	11,6	8,8	1,3	0

Source : DRAAF/SRFD-Enquêtes d'octobre

La part des enfants d'agriculteurs a baissé au profit des cadres, professions intermédiaires, artisans et commerçants. En 10 ans, elle a baissé de 3,5 points.

Le nombre d'internes

Kilonolono or annonentino obizita de Carone de
Nombre et proportion d'élèves internes
dans l'enseignement agricole Rhône-Alnes

dans renseign	dans i enseignement agricole knone-Alpes						
Année	Total	%					
1994	10 343	64					
2005	11 658	57					
2006	11 912	57					
2007	11 894	57					
2008	11 585	55					
2009	11 483	56					
2011	11 625	56					
2012	11 411	56					
2013	11 394	55					
2014	11 172	56					

Source : DRAAF/SRFD-Enquêtes d'octobre

56 % des élèves sont internes. Cette part est relativement stable depuis 10 ans.



Les résultats aux examens

Près de 10 000 candidats se sont présentés à un examen de l'enseignement agricole dans la région, en juin 2015. Ce taux de réussite régional est de l'ordre de 86 %, toutes filières confondues. Ce taux est en légère augmentation par rapport à l'an dernier, il reste supérieur à la moyenne nationale qui est de 85,1 %.

Résultats (%) - Juin 2015	Rhône- Alpes	France
BAC professionnel	85,7	83,6
BAC technologique STAV	90,8	86,9
CAPA	85,4	87,5
BEPA	91,3	90,7
BTSA	77,9	76,1
Total diplômes enseignement agricole	86,3	85,1
Diplôme délivré par l'éducation nationale		
BAC S (Biologie-écologie)	95,5	94,6

Voir détail des résultats en annexe

Les effectifs d'apprenti-e-s

Au 31/12/2014, 2 697 apprenti-e-s sont inscrits dans des formations relevant du ministère de l'Agriculture.

Ils sont répartis dans 4 CFA régionaux :

CFA régional public : 1 854 CFA régional MFR : 332 CFA régional CREAP : 413

CFA IFRIA: 84

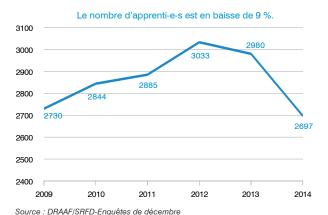
et 1 CFA qui porte aussi des formations agricoles :

CFA de la CCl26 (CFPF): 14 apprentis

Les apprenti-e-s : Filles : 520 soit 19,3 % Garçons : 2 177 soit 80,7 %

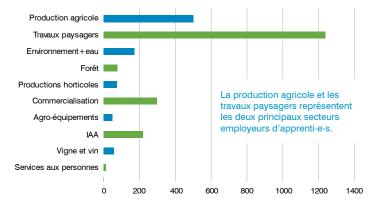
Niveau V: 657 apprentis (24,4%) Niveau IV: 813 apprentis (30,1%) Niveau III: 1178 apprentis (43,7%) Niveau II: 49 apprentis (1,8%)

Evolution du nombre d'apprenti-e-s



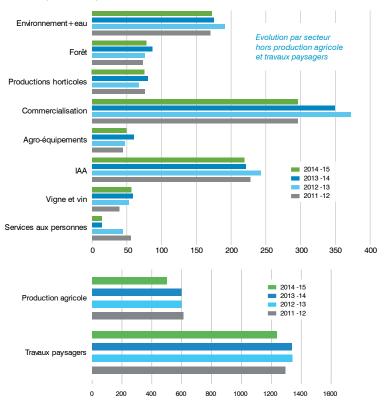
La baisse du nombre d'apprentis par rapport à 2013 concerne tous les secteurs professionnels.

Répartition par secteur professionnel en 2014-2015



Source : DRAAF/SRFD-Enquêtes de décembre

Evolution par secteur professionnel



Source : DRAAF/SRFD-Enquêtes de décembre



2014-2015 - Session normale Candidats scolarisés (hors cand. libres et FAD)

Résultats par filière et option Région Rhône-Alpes

Diplôme	Option	Inscrits	Présents	Admis	% réussite
	Agroéquipement	51	46	38	82,61
	Aménagements paysagers	490	484	416	85,95
	CG exploitation agricole	367	360	296	82,22
	CG entreprise hippique	242	225	178	79,11
	CG entr sect canin félin	90	88	73	82,95
	Forêt	59	58	48	82,76
	Gestion milieux naturels & faune	148	143	128	89,51
BAC pro	Labo contrôle qualité	82	79	72	91,14
	Productions aquacoles	23	23	21	91,3
	Productions horticoles	153	150	123	82
	Services personnes territoires	1 218	1 186	1 036	87,35
	Tech-conseil vente alimentation	145	138	114	82,61
	Tech-conseil vente animalerie	92	91	86	94,51
	Tech-conseil vente prod. jardin	53	52	46	88,46
	Technicien expériment. animale	29	27	25	92,59
	Total du Bac pro	3 242	3 150	2 700	85,71
BAC techno	STAV	552	545	495	90,83
	Total du Bac techno	552	545	495	90,83
	Aide TEA	23	23	18	78,26
	Alimentation et bio-industries	45	45	42	93,33
	Cavalier soigneur	187	172	152	88,37
	Conseil vente	288	284	254	89,44
	Services aux personnes	1 055	1 046	987	94,36
	Trav. agricoles conduite engins	70	70	66	94,29
	Travaux aquacoles	24	24	22	91,67
BEPA	Travaux de laboratoire	70	70	65	92,86
	Travaux forestiers	66	64	62	96,88
	Travaux vigne et vin	11	11	11	100
	Travaux élevage canin félin	63	60	51	85
	Trav. entretien environnement	149	147	136	92,52
	Trav. exploitation élevage	306	303	283	93,4
	Travaux horticoles	89	88	74	84,09
	Travaux paysagers	429	418	355	84,93
	Total du BEPA	2 875	2 825	2 578	91,26

Diplôme	Option	Inscrits	Présents	Admis	% réussite
	ACSE	204	193	144	74,61
	Agronomie-productions végétales	63	63	57	90,48
	Aménagements paysagers	281	269	195	72,49
	ANABIOTEC	134	128	101	78,91
	Aquaculture	24	23	19	82,61
	Développement animation territoires ruraux	22	21	16	76,19
	GEMEAU	95	95	82	86,32
BTSA	Génie équipements agri.	34	33	23	69,7
	Gestion forestière	88	84	61	72,62
	Gestion protection nature	239	231	161	69,7
	Production horticole	69	65	52	80
	Productions animales	99	96	80	83,33
	Sciences & techno. des aliments	86	85	67	78,82
	Technico-commercial	247	235	203	86,38
	Viticulture oenologie	27	19	17	89,47
	Total du BTSA	1 712	1 640	1 278	77,93
	Maréchalerie	19	17	3	17,65
	Production agricole, matériels	13	12	11	91,67
	Productions horticoles	82	79	69	87,34
CAPA	Services en milieu rural	396	380	349	91,84
	Soigneur d'équidés	67	64	61	95,31
	Travaux forestiers	23	23	22	95,65
	Travaux paysagers	188	177	127	71,75
	Vigne et vin	2	2	2	100
Total du CAPA		790	754	644	85,41
	TOTAL	9 171	8 914	7 695	86,32
BAC général	Série S - Biologie écologie		200	191	95,5

Source : DéciEA-Examen

07/2015

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN RHONE-ALPES







www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes Service régional de la formation et du développement 165 rue Garibaldi B.P. 3202 69401 LYON CEDEX 03

Tél.: 04 78 63 13 95 Fax: 04 78 63 34 19

Courriel: srfd.rhone-alpes@educagri.fr